

Rapport 2023 sur la situation du Département des Landes en matière de **développement durable**

Rapport présenté à l'Assemblée départementale le 16 février 2024.

ÉDITORIAL

À'heure où les conflits armés éclatent de part et d'autre du globe, et que la lutte contre le réchauffement climatique représente le plus grand défi de notre siècle, l'espoir et l'optimisme restent les valeurs qu'il nous appartient de faire triompher face aux nombreuses catastrophes annoncées.

Ceci est d'autant plus vrai dans les Landes, territoire qui nous anime toutes et tous. Son patrimoine, la richesse de ses paysages, ses traditions, sa paisibilité : tant de raisons qui nous amènent à travailler d'arrache-pied afin d'en garantir la préservation. Nous le savons, la sauvegarde des diversités que nous offre ce territoire - où « le bien vivre » n'est plus à prouver - reste une lutte de tous les instants.

Le Département n'a pas attendu d'être au pied du mur pour réagir et même depuis de nombreuses années des politiques publiques volontaristes et ambitieuses en matière de transition énergétique et de préservation des écosystèmes qui composent notre territoire. Gardons le cap et ne relâchons pas nos efforts tant l'enjeu est de taille. Car nous le savons, les politiques que nous avons décidé de mener aujourd'hui bénéficieront, demain, à nos enfants et nos petits-enfants.

Cependant, le développement durable d'un territoire ne doit pas seulement être observé par le prisme de la seule (mais ô combien importante) question écologique. La responsabilité nous oblige à nous intéresser à des sujets divers et variés : inclusion, éducation, cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations...

Le changement des habitudes devra également passer par le changement des comportements. Ceci sera possible grâce aux actions de sensibilisation dispensées au grand public. Nous avons fait le choix de multiplier les programmes de formation et d'investir les collèges pour former les citoyens et les générations futures aux bonnes pratiques : forum de la transition énergétique, les Landes au Menu, dispositif de lutte contre le sexisme dans les collèges... De plus, nous continuons de soutenir les nombreux partenaires associatifs qui nous accompagnent et qui convergent vers les objectifs que nous visons.

Vous trouverez au sein de ce présent « Rapport développement durable 2023 » le détail des actions que nous menons. Conscients de la nécessité d'évaluer et de mesurer nos avancements dans ces nombreuses politiques publiques, nous avons décidé de nous faire accompagner par l'INSEE pour travailler sur la mise en place d'indicateurs fiables, objectifs et pérennes afin de constater et de comparer nos résultats année après année.

J'en profite pour renouveler, au nom de la majorité départementale, mon entière confiance aux agents du Département et partenaires engagés sur les divers programmes que nous portons. Soyez convaincus que nous naviguons vers le bon cap et que je me tiendrai toujours à vos côtés dans la visée de nos objectifs communs.

Xavier Fortinon,
Président du Conseil départemental des Landes

AVANT-PROPOS



haque année, en amont du vote du Budget primitif, le Département des Landes présente le rapport sur sa situation en matière de développement durable.

Ce rapport se présente sous la forme d'une sélection d'actions qui met en récit les politiques sectorielles menées et ainsi illustre de manière concrète l'engagement de la Collectivité départementale durant l'année écoulée en faveur de tous les publics et tous les territoires landais.

Cette édition 2023 permet la poursuite de la réflexion menée autour de l'atteinte des objectifs de développement durable et aborde le suivi des indicateurs territoriaux associés.

L'action locale, ancrée sur les territoires, apporte sa contribution à cette démarche plus globale.

La thématique « fil rouge » de cette édition, le Plan alimentaire départemental territorial, est un exemple de cette contribution aux enjeux locaux, nationaux et internationaux au profit des finalités constitutives du développement durable.

Je vous invite à parcourir ce rapport annuel de notre collectivité.

Jean-Luc Delpuech

Délégué à l'Environnement : Transitions écologique et énergétique

SOMMAIRE



p. 7

Rapport développement durable
Objectifs de développement durable (ODD)

p. 12

Chiffres clés

1

p. 15

Épanouissement
de tous les êtres humains

2

p. 21

Cohésion sociale et
solidarité entre territoires
et entre générations

3

p. 27

Transition vers une
économie circulaire

4

p. 33

Lutte contre le
changement climatique

5

p. 39

Préservation de la biodiversité, des milieux,
des ressources ainsi que la sauvegarde des services
qu'ils fournissent et des usages qui s'y rattachent

6

p. 45

Modalités d'élaboration,
mise en œuvre et évaluation
de l'action publique

7

p. 52

Annexes

RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE

LA RÉGLEMENTATION A RENDU OBLIGATOIRE L'ÉLABORATION DE CE RAPPORT ET FIXE LES MODALITÉS DU CONTENU.

Les textes de référence sont :

- › la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement dite « Grenelle 2 » (article L.3311-2 du Code général des collectivités territoriales) ;
- › le décret d'application n° 2011-687 du 17 juin 2011 relatif au rapport sur la situation en matière de développement durable dans les collectivités territoriales (article D2311-15 du Code général des collectivités territoriales) ;
- › la circulaire du 3 août 2011 relative à la situation en matière de développement durable dans les collectivités territoriales ;
- › la loi n°2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages (article L.110-1 du Code de l'environnement) ;
- › la loi n° 2021-1031 du 4 août 2021 de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales (article modifié L.3311-2 du Code général des collectivités territoriales).

Les actions présentées sont sélectionnées pour illustrer les cinq finalités du développement durable :

- l'épanouissement de tous les êtres humains ;
- la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations ;
- la transition vers une économie circulaire ;
- la lutte contre le changement climatique ;
- la préservation de la biodiversité, des milieux, des ressources ainsi que la sauvegarde des services qu'ils fournissent et des usages qui s'y rattachent.

De plus, le volet « **Modalités d'élaboration, mise en œuvre et évaluation de l'action publique** » est décliné dans ce rapport. Il s'agit de mettre en lumière les éléments de démarche de gouvernance territoriale et interne à la collectivité.

Ce rapport n'est pas un bilan d'activité traduisant l'exhaustivité des actions départementales, il reprend une sélection d'actions menées par le Département, qui apportent une réponse aux différents enjeux de territoire et contribuent à l'atteinte des Objectifs de développement durable.

Les Objectifs de développement durable (ODD)

En 2021, la loi n° 2021-1031 du 4 août 2021 de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales modifie l'article L.3311-2 du Code général des collectivités territoriales en ajoutant la contribution à l'atteinte des Objectifs de développement durable : « Préalablement aux débats sur le projet de budget, le président du Conseil départemental présente un rapport sur la situation en matière de développement durable intéressant le fonctionnement de la collectivité, les politiques qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation et à contribuer à l'atteinte des objectifs de développement durable inscrits au programme de développement durable à l'horizon 2030, adopté le 25 septembre 2015 par l'Assemblée générale des Nations Unies. Le contenu de ce rapport et, si nécessaire, les modalités de son élaboration sont fixés par décret. ».

Descriptif des ODD

« Les Objectifs de développement durable sont un appel à l'action de tous les pays – pauvres, riches et à revenu intermédiaire – afin de promouvoir la prospérité tout en protégeant la planète. Ils reconnaissent que mettre fin à la pauvreté doit aller de pair avec des stratégies qui développent la croissance économique et répondent à une série de besoins sociaux, notamment l'éducation, la santé, la protection sociale et les possibilités d'emploi, tout en luttant contre le changement climatique et la protection de l'environnement. [...] »

Les Objectifs de développement durable nous donnent la marche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous. Ils répondent aux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés, notamment ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l'environnement, à la prospérité, à la paix et à la justice. Les objectifs sont interconnectés et, pour ne laisser personne de côté, il est important d'atteindre chacun d'entre eux, et chacune de leurs cibles, d'ici à 2030. »

Les 17 ODD

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



1 - Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde



2 - Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable



3 - Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être à tous les âges



4 - Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie



5 - Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles



6 - Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau



7 - Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable



8 - Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein-emploi productif et un travail décent pour tous



9 - Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation



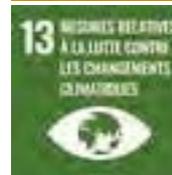
10 - Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein



11 - Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables



12 - Établir des modes de consommation et de production durables



13 - Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions



14 - Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable



15 - Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres



16 - Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable



17 - Partenariats pour la réalisation des objectifs

Ces 17 ODD « onusiens » concernent 169 cibles au total et 232 indicateurs retenus au niveau international. Ces indicateurs internationaux sont déclinés en indicateurs nationaux pour refléter au mieux le contexte de chaque pays. En France, 98 indicateurs ont donc été identifiés.

L'institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) effectue un suivi des données relatives à ces indicateurs (cf. document en annexe).



Pour en savoir plus :

statistiques-locales.insee.fr

CONTRIBUTION DU DÉPARTEMENT DES LANDES À L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le présent rapport illustre par divers exemples la contribution du Département des Landes à l'atteinte des Objectifs de développement durable.

Chaque action présentée est détaillée et corrélée à un ou plusieurs ODD sur lesquels elle a un impact positif.

Il ne s'agit pas d'une évaluation des politiques publiques ni d'une analyse sociologique du territoire départemental. C'est un exercice non exhaustif et purement descriptif d'actions sélectionnées sur l'année 2023.

L'infographie ci-après résume les grands secteurs d'intervention de la collectivité départementale dans lesquels les actions présentées s'insèrent.



LE DÉPARTEMENT DES LANDES

BUDGET 2023 : 587 M€

1995 AGENTS RÉPARTIS DANS TOUT LE DÉPARTEMENT

> SOLIDARITÉ

accompagner les plus fragiles

- ➔ Plus de 50 % des dépenses de fonctionnement du Département
- ➔ Personnes âgées
- ➔ Personnes en situation de handicap
- ➔ Petite enfance et aide sociale à l'enfance
- ➔ Logement social
- ➔ Insertion et lutte contre les exclusions

LE + Le projet « chacun sa vie, chacun sa réussite » pour répondre aux besoins des jeunes autistes

La diversification de l'offre d'hébergement avec la montée en puissance de l'habitat inclusif et partagé



> COLLÈGES

assurer le quotidien des collégiens et de la communauté éducative

- ➔ Construction, entretien et fonctionnement des 39 collèges publics
- ➔ Accueil, restauration, hébergement, entretien
- ➔ Transport des collégiens en situation de handicap

LE + Les collégiens de 4^e et 3^e sont équipés d'ordinateurs portables

Le transport scolaire est gratuit, le Département prenant en charge le coût de l'abonnement pour les 22 000 élèves landais



> VOIRIE

garantir le confort et la sécurité de l'utilisateur

- ➔ Construction et entretien des routes départementales (4 200 km) et des ouvrages d'art, réalisation d'équipements routiers

LE + De grosses opérations comme le contournement du port de Tarnos, la création de bretelles autoroutières ou la rénovation de ponts



> SDIS

assurer la sécurité des personnes et des biens

- ➔ Contribution à hauteur de 69 % au budget de fonctionnement du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS), au côté des communes et des EPCI*



*EPCI : établissement public de coopération intercommunale

À VOS CÔTÉS



> CULTURE ET PATRIMOINE

valoriser les ressources patrimoniales et favoriser les pratiques culturelles

- ➔ Soutien des opérateurs et associations culturels
- ➔ Accompagnement technique et financier des structures gestionnaires
- ➔ Musées départementaux : site de l'abbaye d'Arthous à Hastingues et musée de la faïence et des arts de la table de Samadet
- ➔ Lecture publique (bibliothèques de prêt)
- ➔ Archives départementales (avec l'État)

LE + La création du Pôle Images à Dax



> ENVIRONNEMENT

préserver le patrimoine naturel et conduire la transition énergétique

Protection, entretien et aménagement du patrimoine naturel et paysager : rivières, littoral et 94 sites labellisés Nature 40, 61 espèces à préserver recensées par le Top Nature 40

Création d'itinéraires cyclables, pédestres, équestres, seul ou en soutien aux collectivités locales

Surveillance et protection de la ressource en eau

LE + La mise en œuvre, avec les acteurs privés et publics landais, d'un schéma de transition énergétique (sobriété énergétique, maîtrise des consommations et développement des énergies renouvelables)



> SPORT

permettre au plus grand nombre l'accès à une pratique sportive de qualité

- ➔ Accompagnement des sportifs de haut niveau
- ➔ Formation et emploi des éducateurs bénévoles et professionnels
- ➔ Subventions aux clubs de sport
- ➔ Promotion des sports de nature

LE + Équipements sportifs et piscines : un soutien aux collectivités locales afin de garantir les enseignements d'EPS et de natation

Le Plan JO 2024 pour faire vivre l'expérience olympique et promouvoir un sport durable et inclusif



> AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

assurer un développement équilibré et solidaire des Landes

- ➔ Revitalisation des centres villes et des centres bourgs
- ➔ Soutien aux investissements portés par les collectivités locales et leurs groupements : équipements, maintien du commerce de proximité, services à la population
- ➔ Déploiement du très haut débit : 100 % du territoire équipé de fibre optique d'ici fin 2023

LE + Un soutien renforcé à la création et à la réhabilitation de logements sociaux

Une maîtrise de l'accès et du coût du foncier



> ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE

soutenir et promouvoir les filières économiques

- ➔ Agriculture, bois et forêt
- ➔ Tourisme et thermalisme
- ➔ Création de zones d'activités économiques et aides à l'immobilier d'entreprise en partenariat avec les EPCI*

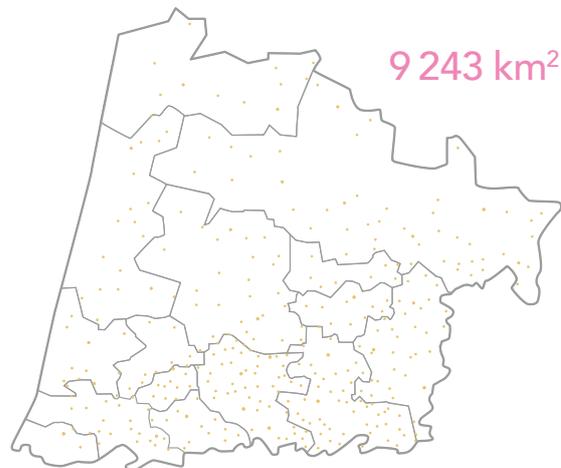
LE + La marque territoriale Landes, terre des possibles pour renforcer l'attractivité des Landes

Les Landes au menu ! « boîte à outils » pour permettre à la restauration collective de répondre aux attendus de la loi Egalim, favoriser les circuits courts et produire une alimentation durable et de qualité



CHIFFRES CLÉS

- 327 communes, 15 cantons
- 18 intercommunalités
- Plus de 4 200 km de voiries départementales



Démographie



422 976

habitants au 1^{er} janvier 2024
(date de référence statistique :
1^{er} janvier 2021)
Densité :

45 habitants/km²

Agriculture



4 463 exploitations

210 460 ha
de superficie agricole utilisée

Conjoncture économique



91 866 salariés du secteur marchand
au 2^e trimestre 2023

6,5 % taux de chômage
(2^e trimestre 2023)

34 160 inscrits tenus de rechercher un emploi¹
(3^e trimestre 2023, catégories A, B et C)

Paysage économique

39 924 établissements (activités marchandes
hors agriculture)

10,2 % industrie manufacturière,
industries extractives et autres



12 % construction



28,1 % commerce de gros et de détail,
transports, hébergement et restauration



2 % information et communication

3,7 % activités financières et d'assurance



5,1 % activités immobilières



15,3 % activités spécialisées, scientifiques et
techniques et activités de services
administratifs et de soutien



14,4 % Administration publique,
enseignement, santé humaine et
action sociale



9,3 % autres activités de service

Collèges

39 collèges publics, **17 502** collégiens (public)



environ **2** millions de repas servis annuellement dans les collèges publics

Espaces naturels et forestiers



106 km de littoral

4 500 km environ de cours d'eau

599 930 ha de surface boisée totale

96 sites Nature 40 représentant près de **8 700 ha**

Tourisme



25,5 millions de nuitées touristiques

1^{er} département thermal français avec **56 893 curistes**



448 724 lits touristiques dont **57 %** en lits marchands



3 500 km d'itinéraires de randonnée inscrits au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR)



27 Espaces, Sites et Itinéraires (ESI) relatifs aux activités nautiques, d'orientation...



2 800 km environ d'itinéraires cyclables balisés, variés et ouverts à tous (dont **125 km** de voies vertes départementales) et une offre de **25** circuits cyclotouristiques

¹ catégorie A B C: demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi et sans activité, ayant ou non exercé une activité dans le mois

Chiffres disponibles au 31 décembre 2023, d'après les sources suivantes :

Département des Landes, Préfecture des Landes (Mémento des Landes, édition 2022, mis à jour mai 2023), INSEE (Géographie administrative et d'étude; Statistiques locales – portrait économie et emploi; Recensement de la population; Tableau de bord de la conjoncture: Nouvelle-Aquitaine),

DREETS Nouvelle-Aquitaine (Conjoncture trimestrielle Landes T2 2023), Agreste Nouvelle-Aquitaine (Recensement agricole 2020), Landes Attractivité (Le tourisme dans les Landes, chiffres clés édition 2023, saison 2022).

La thématique « fil rouge » du rapport 2023

La rédaction du « Rapport développement durable » est l'occasion de mettre en avant une thématique emblématique de l'année.

Pour l'édition 2023, cette thématique « fil rouge » est le Plan alimentaire départemental territorial (PADT) « Les Landes au menu ! ».

Le Département des Landes est soucieux depuis de nombreuses années de préserver les exploitations agricoles landaises, de développer des filières agricoles de qualité et de porter une restauration collective exemplaire.

Afin de répondre aux attentes des différents territoires en la matière, un Plan alimentaire départemental territorial (PADT) « Les Landes au menu ! » est engagé depuis 2020 et repose sur 5 axes :

- › axe 1 : permettre à la restauration collective landaise de répondre aux attentes de la loi EGALIM (loi n° 2018-938 du 30 octobre 2018 pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous),
- › axe 2 : éduquer et sensibiliser à une alimentation durable de qualité,
- › axe 3 : préserver et promouvoir l'environnement et les ressources agricoles du territoire,
- › axe 4 : fournir une alimentation saine de qualité accessible à tous,
- › axe 5 : mettre en place une stratégie de communication et de mobilisation des acteurs.

ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS

NOTIONS CLÉS DÉCLINANT CETTE FINALITÉ DANS L'ACTION TERRITORIALE

- Satisfaction des besoins essentiels pour tous : logement, eau potable, santé, environnement, culture...
- Éducation et formation tout au long de la vie
- Accès à des pratiques sportives, culturelles et de loisirs adaptées à tous les publics
- Lutte contre toute forme d'exclusion





L'épanouissement personnel est une dimension émergente à laquelle la société attache de plus en plus d'importance.

Au fil du temps, cette notion prend de plus de place dans les pratiques et les habitudes de chacun. Elle apparaît comme une condition vitale chez l'individu. Alors que ce concept fait son apparition dans un premier temps dans le monde du travail, au fur et à mesure que nous avançons dans le temps, il s'étend sur bien d'autres champs. C'est pourquoi, l'épanouissement de chaque Landais, quel que soit son âge, son niveau de revenu ou encore son lieu de résidence, constitue un objectif transversal et constitutif des politiques publiques portées par notre Département, aussi variées soient-elles.

Je pense tout d'abord à la lutte contre le sexisme dans les collèges, notamment en matière de précarité menstruelle. En effet, au moment où la construction de l'identité coïncide avec l'expression et la diffusion exacerbée des stéréotypes de genre, ce phénomène peut entraîner des conséquences lourdes en termes de santé. L'expérimentation portée depuis 2021 au sein des collèges se verra renforcée en 2024.

J'aimerais également citer le Plan départemental de l'habitat, qui vise notamment à soutenir l'ensemble des opérations de création et de réhabilitation de logements sociaux sur son territoire. Le Département prendra toute sa part pour aider chaque Landais à pouvoir se loger décemment dans un contexte foncier toujours plus contraint.

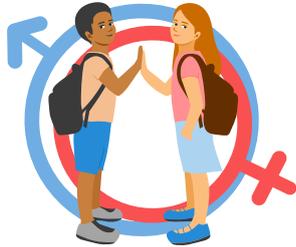
Enfin, je souhaite encore cette année mettre en avant le projet « Chacun sa vie, chacun sa réussite » qui, au-delà d'apporter une réponse médico-sociale à des jeunes avec autisme sans solution d'accompagnement, crée une dynamique de réflexion et de construction de réponses à l'échelle des Landes pour faire des personnes avec des Troubles du spectre de l'autisme (TSA) des membres à part entière de notre société, et leur permettre de se sentir reconnu et pris en compte dans leurs spécificités par leur environnement quotidien.

La personne avec TSA est en effet souvent représentée en marge de notre société, alors qu'elle a en elle des forces et des ressources propres à faire valoir. La personne avec TSA n'est pas l'autisme, elle ne s'appelle pas Autisme, elle est un citoyen comme chacun d'entre nous. « Parce que si l'on arrive à mieux accueillir une personne avec autisme, demain on sera plus accueillant pour tout le monde ». Ces propos ne sont pas les miens, ils ont été tenus par une jeune femme avec TSA à l'occasion des Rendez-vous landais de l'autisme 2023. Si je me permets de les reprendre, c'est parce qu'ils me semblent traduire l'ambition politique finale du projet « Chacun sa vie, chacun sa réussite » et illustrer parfaitement la manière dont l'enjeu de l'épanouissement de la population landaise transcende les politiques portées par le Département des Landes. »

*Paul Carrère,
Vice-Président en charge de l'Autonomie des Personnes Âgées*

Actions territoriales

LUTTE CONTRE LE SEXISME DANS LES COLLÈGES PUBLICS LANDAIS



Le Code de l'éducation rappelle que la transmission de la valeur d'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes, s'effectue dès l'école primaire. Cette politique publique est une condition nécessaire pour que, progressivement, les stéréotypes s'estompent et que d'autres modèles de

comportement se construisent sans discrimination sexiste ni violence. Elle a pour finalité la constitution d'une culture de l'égalité et du respect mutuel.

Le Département des Landes, l'Éducation nationale et l'association des Francas des Landes ont lancé un dispositif expérimental de lutte contre le sexisme afin de sensibiliser les collégiens landais à cette problématique.

L'association des Francas des Landes milite fortement pour le respect des droits de l'enfant dont l'égalité « filles-garçons » fait partie. L'idée de mener une action sur cette thématique auprès des collégiens et collégiennes du territoire et les sensibiliser aux problématiques de l'égalité femmes-hommes est alors née.

Ce projet fait écho au Plan d'actions départemental pour l'égalité femmes-hommes et son axe 3 avec l'ambition de porter et diffuser une culture landaise de l'égalité femmes-hommes sur le territoire.

S'agissant d'une nouvelle action, 3 collèges landais expérimentent le dispositif de « lutte contre le sexisme dans les collèges publics landais » durant l'année scolaire 2023-2024.

Une dizaine de rendez-vous est mise en place dans chaque établissement pilote (les collèges Lucie-Aubrac de Linxe, Lubet-Barbon de Saint-Pierre-du-Mont et Jean-Rostand de Tartas).

Cette sensibilisation s'effectue au travers d'ateliers philosophie, des jeux, des interventions artistiques ou encore des échanges avec les partenaires afin de préparer les futures générations à vivre dans une société plus égalitaire.

Les idées de sujets ne manquent pas : les rapports sexués entre les individus, la lutte contre toutes les formes de discrimination, l'aménagement et l'occupation de l'espace, la division sexuée du travail...

Outre le suivi technique du dispositif, le Département apporte un soutien financier de 23000 € réparti comme suit :

- › 19000 € de subvention pour sa mission d'animation sur l'année scolaire 2023-2024 de ce nouveau dispositif expérimental ;
- › 4000 € maximum pour la prise en charge des frais annexes du dispositif dont les intervenants extérieurs sur le projet.

Contribution aux Objectifs de développement durable



PLAN DÉPARTEMENTAL DE L'HABITAT 2021-2027

L'habitat constitue un sujet majeur sur l'ensemble du territoire départemental, marqué par une attractivité démographique significative, une pression foncière et de forts enjeux d'équilibres territoriaux entre les différents bassins de vie. Les besoins en logement se manifestent à haut niveau et s'expriment dans tous les territoires, appelant un accompagnement et une régulation d'ensemble. Le logement est donc au cœur des politiques publiques menées par le Conseil départemental pour assurer aux Landais le meilleur parcours résidentiel possible.

Après la réalisation d'un diagnostic co-construit avec les acteurs et les territoires landais, le Département a approuvé le Plan départemental de l'habitat autour des orientations suivantes :

- › accompagner le développement des territoires pour mieux répondre aux besoins en logements des Landais ;
- › maintenir une production à haute intensité de logements sociaux à haut niveau en locatif et en accession ;
- › améliorer, adapter, qualifier l'habitat existant ;
- › répondre à la diversité des situations résidentielles.

Chacune de ces orientations est déclinée en engagements, qui correspondent aux objectifs quantitatifs et qualitatifs à mettre en œuvre à travers les politiques publiques en matière de logement sur la période 2021/2026.



FOCUS SUR LE LOGEMENT SOCIAL

Les Landes comptent un total de 14 107 logements sociaux, avec 11 622 demandes de logement social en attente au 31 octobre 2023. En moyenne, une demande sur cinq aboutit à un emménagement.

Sur la période 2021-2026, le Département consacre près de 19 M € (contre 15 M € initialement prévus) à la construction et à la réhabilitation de logements conventionnés, à la constitution de réserves foncières. En complément de son soutien à l'investissement, le Département garantit les emprunts contractés par les bailleurs sociaux.

Par conséquent, à partir de 2023 et jusqu'à la fin du mandat, ce renforcement du soutien au logement social et à l'action foncière par le Département se traduit par une enveloppe supplémentaire d'1,5 M € par an.

Contribution aux Objectifs de développement durable



PROJET « CHACUN SA VIE, CHACUN SA RÉUSSITE »

Depuis quelques années, le Département des Landes œuvre pour la concrétisation d'un lieu de prise en charge et de ressources en faveur des jeunes porteurs du Trouble du spectre de l'autisme (TSA) et leur famille.

Le projet global dénommé « Chacun sa vie, chacun sa réussite » se décline en 3 axes :

- › ouverture d'une structure d'accueil et d'accompagnement pour adolescents et jeunes (lieu d'inclusion, d'apprentissage et de préparation d'un projet de vie),
- › initier et soutenir des solutions de répit aux familles,
- › favoriser l'accueil de personnes présentant un TSA dans divers domaines (structures sportives, médico-sociales).

En 2023, l'Association laïque de gestion d'établissements d'éducation et d'insertion (ALGEEI) a été nommée par le Département et l'Agence régionale de santé (ARS), à la suite de la proposition de la commission de sélection des projets médico-sociaux, comme gestionnaire du Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH) et de l'Établissement d'accueil médicalisé (EAM) du futur site.

L'association qui gère déjà une vingtaine de structures en Lot-et-Garonne ainsi que les foyers des Cigalons à Lit-et-Mixe avec sa partie accueil médicalisé pour adultes TSA certifiée Cap'Handéo, est experte en la matière. C'est à elle désormais de porter le dispositif, cofinancé par le Département et l'ARS à parts égales, afin d'apporter des premières réponses dans l'accompagnement à domicile de jeunes en rupture de tout dispositif.



@ XLandes-info.fr
Projet Autisme : l'ALGEEI nommée gestionnaire

Contribution aux Objectifs de développement durable



Action interne

SEMAINE EUROPÉENNE POUR L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES

Dans le cadre de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées, la Direction générale adjointe ressources humaines, systèmes d'information et moyens généraux met en place annuellement des actions de sensibilisation.

Les objectifs sont d'appréhender les difficultés rencontrées par les travailleurs en situation de handicap dans leur quotidien de travail, lever les préjugés, balayer les idées reçues et les stéréotypes dans le domaine du handicap psychique.

Du 20 au 24 novembre 2023, la thématique retenue était le handicap psychique. Ateliers, messages de sensibilisation, saynètes théâtrales ont été proposés aux agents.



Contribution aux Objectifs de développement durable



fil rouge

PLAN ALIMENTAIRE DÉPARTEMENTAL TERRITORIAL (PADT) - LES LANDES AU MENU!

Préfiguration de légumeries solidaires

Un diagnostic de territoire réalisé en 2019 et 2020 a permis d'identifier un manque de produits maraîchers et d'outils logistiques (transformation et distribution) pour satisfaire les besoins de la restauration collective publique landaise en produits locaux et en circuits courts.

Ainsi, l'implantation, sur le territoire landais, de deux plateformes logistiques/légumeries solidaires a été identifiée comme nécessaire. Prévus pour 2026, ces outils permettront de récupérer, transformer, distribuer des produits locaux et serviront à la structuration de nouvelles filières d'approvisionnement pour des produits manquants.

La Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) « Les légumeries solidaires des terroirs landais », constituée le 3 août 2023 et qui utilisera ces outils, emploiera 55 % de travailleurs en situation de handicap et amorcera son activité par une légumerie temporaire dès janvier 2024 à Atlantisud (Saint-Geours-de-Maremne).

COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ ENTRE TERRITOIRES ET ENTRE GÉNÉRATIONS

NOTIONS CLÉS DÉCLINANT CETTE FINALITÉ DANS L'ACTION TERRITORIALE

- Inclusion sociale et accès à l'emploi pour tous
- Logement et politique foncière
- Urbanisme et cadre de vie
- Rénovation urbaine et revitalisation rurale





”

Aux côtés de tous les territoires, de toutes les populations, nous œuvrons pour le « Faire lien » et le « Aller vers ».

Dès le plus jeune âge, le Département accompagne le parcours des Landaises et des Landais par de nombreux dispositifs et soutiens. Le maillage de ses services publics, au plus près du terrain, favorise leur accès à tous, en milieu rural et urbain, avec notamment les 25 Maisons landaises de la solidarité, les 39 collèges publics, ou encore le réseau de lecture publique: 125 lieux de lecture accompagnés par la Médiathèque départementale dont les locaux ont été modernisés en 2023.

Au-delà des actions quotidiennes, dont de nombreuses sont recensées dans le Guide des propositions éducatives, des événements sont très régulièrement organisés, avec par exemple les Rencontres théâtrales des collèges et lycées des Landes ou, à destination de nos aînés, l’offre du Service d’animation, de prévention et d’accompagnement des Landes (SAPAL). Aussi, à travers son Projet alimentaire départemental territorial (PADT) « Les Landes au menu! », le Département envisage le sujet de l’alimentation dans sa globalité en apportant une réponse à la demande des consommateurs tout en structurant les filières agricoles locales.

Il accompagne les collèges dans l’objectif d’une restauration scolaire de qualité et accessible, avec la volonté d’un recours accru aux produits locaux, l’engagement d’une démarche de création de groupements de commandes constituant une nouvelle étape.

Le soutien aux communes est complété par des dispositifs nouveaux ou renforcés dans le domaine des équipements sportifs.

Ainsi, le « Vivre ensemble » est au cœur de toutes les politiques menées par le Département avec l’objectif permanent de réaffirmer et de consolider nos actions en ce domaine. ”

*Muriel Lagorce,
Vice-Présidente en charge de l’Éducation*

Actions territoriales

L'AIDE AUX COMMUNES

En tant que premier partenaire des communes, le Département est incontournable pour financer et animer les équipements et services qui contribuent à la vie dans les villes et villages.

Dans le cadre des compétences définies par la loi Nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe), notamment en matière de solidarité territoriale et d'ingénierie, il soutient le développement territorial intégré des territoires de manière transversale, au titre de ses différents règlements sectoriels d'intervention.

Par exemple, il s'appuie sur deux outils financiers : le Fonds de développement et d'aménagement local (FDAL) et le Coefficient de solidarité départemental (CSD).

En 2023, l'intervention du FDAL a été ajustée avec pour objectif d'accompagner les dynamiques des territoires, leurs stratégies et leurs projets en s'appuyant sur 2 axes opérationnels :

- l'appui à l'ingénierie territoriale des collectivités, en finançant certaines études structurantes (Plans locaux d'urbanisme intercommunaux, Plans de référence des centralités...),

les aides aux projets des collectivités et de leurs groupements favorisant un développement équilibré et intégré des territoires. A ce titre, le Département poursuit et développe ses aides pour accompagner les projets d'investissement des collectivités et leurs groupements en mobilisant des crédits à hauteur de :

- 12 M € (période 2022-2026) pour la revitalisation, la dynamisation ou la restructuration des centralités landaises lorsqu'elles se sont engagées dans une analyse globale de leur territoire ;
- 12,5 M € (période 2022-2025) pour les projets accompagnant la relance mis en œuvre dans le cadre des Contrats de relance et de transition écologique (CRTE) jusqu'en 2026.

Enfin, le Département continue de soutenir les communes et les Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) qui décident de réaliser des investissements par le biais du Fonds d'équipement des communes (FEC).



@XLandes-info.fr: L'aide aux communes: un service public de proximité (1/6)
 L'aide aux communes: questions à Didier Gaujeacq (2/6)
 L'aide aux communes: un nouvel EHPAD à Pontonx (3/6)
 L'aide aux communes: commerces et services (4/6)
 L'aide aux communes: culture et loisirs (5/6)
 INFOGRAPHIE: l'aide aux communes (6/6)

Contribution aux Objectifs de développement durable



RENCONTRES THÉÂTRALES DES COLLÈGES ET LYCÉES

Depuis 2012, dans le cadre de l'opération nationale « Le Printemps du théâtre » et à la faveur d'un partenariat étroit avec le territoire du Pays de Villeneuve en Armagnac Landais, le Département confie à la compagnie professionnelle du Théâtre des Deux Mains, la coordination des Rencontres théâtrales des collégiens et lycéens des Landes à Villeneuve-de-Marsan. Cet événement d'envergure départementale est une vitrine de la vitalité de la pratique théâtrale en milieu scolaire dans le département.

Durant cinq jours, ces rencontres invitent les élèves participant à des ateliers théâtre des différents établissements scolaires du second degré landais, à partager leur passion et à se confronter aux expériences d'artistes professionnels, par le biais de la formation et de la diffusion. Plus de 400 jeunes y ont participé cette année.

Accueilli sur une journée, chaque groupe s'inscrit sur un atelier de pratique artistique, présente sur scène un extrait du travail effectué à l'année, avec les commentaires et conseils d'un metteur en scène professionnel, assiste au travail d'autres groupes et à un spectacle professionnel.

L'événement est porté par le Département des Landes, en partenariat avec la Communauté de communes du Pays

de Villeneuve en Armagnac Landais, la Ville de Villeneuve-de-Marsan, la compagnie du Théâtre des Deux Mains, la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale, la Délégation académique des actions culturelles de Bordeaux (DAAC/Rectorat), la Direction régionale des affaires culturelles de la Nouvelle-Aquitaine et la Région Nouvelle-Aquitaine.



@ XLandes-info.fr: Des rencontres théâtrales pour savourer le plaisir du jeu

Contribution aux Objectifs de développement durable



DISPOSITIF ÉQUIP'ÂGES

Grâce aux volontaires du Service d'animation, de prévention et d'accompagnement des Landes (SAPAL), seul service public départemental d'animation gérontologique en France, des résidents d'EHPAD (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) profitent de moments sortant de l'ordinaire.

Créé en 2018 par le SAPAL, ce dispositif, dénommé Equip'Âges, est plébiscité aujourd'hui par une quinzaine d'EHPAD qui se sont lancés dans l'aventure à Mont-de-Marsan, Saint-Pierre-du-Mont, Saint-Sever, Castets, Mugron, Montfort-en-Chalosse, Samadet...

L'objectif est d'ouvrir les portes des établissements en permettant à chacun de vivre des choses différentes du quotidien (balades en fauteuil roulant, événements sportifs, séances de cinéma, spectacles de théâtre, expositions...).



@ XLandes-info.fr: Des bénévoles en balade avec les aînés

Contribution aux Objectifs de développement durable



Action
interne

MISE À DISPOSITION D'AGENTS SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES



Le Département des Landes emploie 26 sapeurs-pompiers volontaires qu'il met à disposition du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS). Il représente ainsi l'employeur public landais qui met le plus d'agents à disposition dans ce cadre.

Dans les Landes, ce sont près de 255 employeurs publics et privés qui acceptent de libérer leurs salariés sapeurs-pompiers volontaires durant leur temps de travail pour partir en intervention et/ ou se former.

470 conventions de mise à disposition qui permettent de cadrer les modalités de ce partenariat ont déjà été conclues entre les employeurs et le SDIS des Landes.

Les sapeurs-pompiers volontaires constituent 80 % de l'effectif: dans les Landes, au 31 décembre 2023, 1921 sont volontaires et 314 sont pompiers professionnels.

Contribution aux Objectifs de développement durable



fil rouge

PLAN ALIMENTAIRE DÉPARTEMENTAL TERRITORIAL (PADT) - LES LANDES AU MENU!

Les espaces test agricoles ETAL40

Avec comme desseins, la relocalisation de l'alimentation et le renouvellement des générations en agriculture, le Département des Landes propose et anime depuis 2019 des Espaces tests agricoles pour permettre à de futurs maraîchers de tester et valider la viabilité de leur projet. En complément d'une mise à disposition gratuite de parcelles intégralement équipées pour accueillir leur activité, un accompagnement technico-économique et juridique (agronomie, gestion d'entreprise, prise en main du matériel) est proposé par les partenaires du projet (Chambre d'agriculture, AGROBIO40, FDCUMA640, INCUBATEST, ALPAD, ADEAR, MFR, AGRICAMPUS).

Les deux premiers sites, à Magescq et Mimizan, ont accueilli quatre entrepreneurs à l'essai entre 2019 et 2022. Tous sont actuellement exploitants agricoles à titre exclusif sur le département. Ainsi, les ETAL40 ont parfaitement rempli leur rôle pour permettre ces 4 installations et confirmer qu'ils sont un tremplin pour cette profession, dans un contexte où le renouvellement des générations est un enjeu primordial.

Une nouvelle promotion de 5 porteurs de projet bénéficie actuellement du dispositif. Dans la perspective d'augmenter la production maraîchère biologique dans le département, de favoriser un approvisionnement alimentaire de proximité et de saison sur le territoire, deux nouveaux sites devraient s'implanter en 2024 dans les Landes.



@ XLandes-info.fr : De nouveaux entrepreneurs à l'essai en maraîchage sur le site ETAL40 de Magescq



TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

NOTIONS CLÉS DÉCLINANT CETTE FINALITÉ DANS L'ACTION TERRITORIALE

- Promotion de l'économie solidaire
- Recours aux écolabels et à la certification environnementale
- Actions visant la modification des comportements de consommation
- Développement d'une politique d'achats responsables





” Face aux crises mondiales que nous traversons, il est impératif de bâtir une alternative pour préserver notre planète et améliorer les conditions de vie de nos populations.

Cela passe par le recours nécessaire à une évolution de nos modes de production, un développement des coopérations solidaires et de nouvelles habitudes de consommation plus vertueuses.”

*Éva Belin,
Vice-Présidente en charge
de l'Économie sociale et solidaire*

Actions territoriales

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE DANS LES LANDES

Depuis 2022, le Département est dans une démarche participative pour la réécriture de sa future feuille de route en matière d'Économie sociale et solidaire (ESS).

Après diagnostic, les premiers axes stratégiques ont été validés en juin 2023. La future feuille de route ESS 2024-2027 sera présentée à l'Assemblée début 2024.

Elle s'articulera autour des quatre axes stratégiques suivants :

- › Axe 1: L'ESS, pilier du lien social et de la cohésion territoriale
 - Soutenir les projets ESS contribuant à l'animation territoriale et à la cohésion sociale,
 - Favoriser l'engagement citoyen et coopératif des jeunes.
- › Axe 2: L'ESS, acteur du développement économique solidaire
 - Soutenir la dynamique de création et de développement d'activités et d'emplois dans l'ESS,
 - Améliorer l'accès des acteurs de l'ESS à la commande publique et privée responsable.

- › AXE 3: L'ESS, levier d'innovation sociale territoriale
 - Favoriser la mise en œuvre de réponses socialement innovantes aux besoins et enjeux du territoire,
 - Contribuer à la capitalisation et à la valorisation des effets et impacts de l'ESS sur le territoire.
- › AXE 4: Une ambition départementale à faire vivre et à faire connaître
 - Inscrire l'ambition ESS départementale dans l'écosystème local, régional et national,
 - Développer une culture de l'ESS.



Contribution aux Objectifs de développement durable



ZOOM SUR UN PROJET LAURÉAT DU BUDGET PARTICIPATIF CITOYEN

L'association Graines de Partages a lancé sa recyclerie (La Brocante Eco-solaire), à Mimbaste, dans le sud des Landes, en avril 2021. Une recyclerie (ressourcerie) est une structure de l'Économie sociale et soli-

daire. Elle collecte, valorise et revend des objets dont les propriétaires n'ont plus l'utilité. Elle participe aussi à la sensibilisation à l'environnement (gestion des déchets, réutilisation...).

Lauréate du BPC40 #2 en 2021, l'association Graines de Partages a reçu une subvention de 12 684 € du Département qui a permis l'acquisition de matériel destiné à des ateliers de réparation et de valorisation d'objets délaissés. Matériel de bricolage, matériel audio-vidéo, pour réparer les vélos, ou encore bacs de rangements, tous ces achats ont permis à l'association d'aller au bout de son idée de recyclerie : donner une seconde vie aux objets, participer à la réduction des déchets, promouvoir les talents de chacun et créer du lien social dans un lieu convivial.

Ainsi, l'association Graines de Partages a achevé l'aménagement de sa recyclerie qui a été inaugurée en avril 2023 à l'occasion des deux ans de l'association.



@ Xlandes-info : La Brocante éco-solaire redonne vie aux objets et crée du lien

Contribution aux Objectifs de développement durable



SOUTIEN À LA MAISON ÉCOCITOYENNE DES LANDES

Dans le cadre du soutien aux démarches relatives à la sensibilisation et l'éducation à/vers la transition écologique portées sur le département des Landes par les associations, le Département a apporté en 2023 son aide au développement de la Maison écocitoyenne des Landes, basée à Mont-de-Marsan. Cette nouvelle structure coordonne, par exemple, une initiative de Repair Café qui permet, une fois

par mois, de réparer gratuitement les objets qui ne fonctionnent plus.

C'est également un lieu de rencontres, où les habitants apprennent à se connaître autrement, et où ils découvrent que connaissances pratiques et expertise ne manquent pas près de chez eux.

Contribution aux Objectifs de développement durable



Action
interne

DE NOUVEAUX Gobelets RECYCLÉS AU DÉPARTEMENT

La collectivité s'est dotée de gobelets à café réutilisables pour les événements qu'elle organise. La société « Waste Me Up » (Saint-Geours-de-Maremne), spécialiste de l'économie circulaire, a fourni ces gobelets fabriqués à partir des résidus de marc de café. L'entreprise a reçu, avant l'été, le Grand Prix Responsable « Stars et Métiers » (événement organisé par la Chambre de métiers et de l'artisanat de la Région Nouvelle-Aquitaine) récompensant sa capacité à intégrer les préoccupations sociales et environnementales dans son activité.

Contribution aux Objectifs de développement durable



@ Xlandes-info : Agrilocal : 10 ans au service des circuits courts dans les cantines

Le Département des Landes développe l'approvisionnement local en circuit court dans la restauration collective publique et accompagne cette restauration pour l'atteinte des objectifs de la loi EGALIM (Loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable). Ainsi, il a fait le choix, dès 2015, d'adhérer à l'association nationale Agrilocal et de proposer une animation territoriale dédiée. Depuis cette date, le réseau Agrilocal40 est en constante évolution. Fort de ses 404 adhérents (165 acheteurs et 239 fournisseurs locaux), de ses 420 tonnes de produits locaux commercialisés, d'un chiffre d'affaires d'1,8 M € TTC au 31 décembre 2023, Agrilocal40

*fil rouge*PLAN ALIMENTAIRE DÉPARTEMENTAL
TERRITORIAL (PADT) - LES LANDES AU
MENU!*Agrilocal et Ecocert en cuisine*

contribue au développement de l'agriculture de proximité, à la qualité des repas en restauration collective et au renforcement de l'économie locale.

En outre, et dans une volonté de développer l'utilisation de produits bruts, le Département soutient l'évolution des pratiques en restauration collective notamment grâce au dispositif d'accompagnement pour la labellisation « Ecocert en cuisine » depuis 2020. Ce dispositif de formation vise à accompagner, chaque année, un groupe d'acheteurs publics pour travailler les produits frais, biologiques et les légumineuses, tout en maîtrisant les coûts et en limitant le gaspillage alimentaire. À ce jour, 24 établissements publics, dont 11 collèges, sont labellisés « Ecocert en cuisine ».

LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

NOTIONS CLÉS DÉCLINANT CETTE FINALITÉ DANS L'ACTION TERRITORIALE

- Plan climat-air-énergie territorial
- Promotion des énergies renouvelables
- Maîtrise des consommations et de la demande en énergie
- Déploiement de modes de transports moins émetteurs de gaz à effet de serre





”

Depuis de nombreuses années, le Département des Landes s'est engagé dans des démarches de planification en matière de lutte contre le changement climatique,

à savoir l'élaboration de son Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) 2015-2020, la Stratégie départementale pour la transition énergétique, le Plan de sobriété énergétique... en parallèle du déploiement de la politique mobilité, du Schéma départemental cyclable, des actions de rénovation des bâtiments, de sensibilisation...

Les actions qui se concrétiseront courant 2024 sont nombreuses et nous pouvons en citer trois d'entre elles, par exemple, la finalisation d'un nouveau bilan des émissions de gaz à effet de serre, les mises à disposition gratuitement des territoires d'un logiciel de suivi des PCAET et du cadastre solaire.

Les politiques départementales qui concourent à la lutte contre le changement climatique sont multiples et protéiformes, réglementaires ou volontaires. Ceci démontre l'engagement continu de la collectivité face à ce phénomène et surtout la veille à l'inclusion et l'équité de tous les territoires landais. ”

*Patricia Beaumont,
Conseillère départementale en charge
de la transition énergétique*

Actions territoriales

DEUXIÈME FORUM DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Lors du premier Forum de la transition énergétique en novembre 2021, le Département avait présenté aux acteurs de territoire sa stratégie pour les dix prochaines années, visant 25 % de réduction de la consommation d'énergie et 84 % de part d'énergie renouvelable (EnR) locale sur la consommation totale à l'horizon 2030. Puis, une journée a été proposée au grand public (ateliers et conférences) pour découvrir, informer, sensibiliser à cette question cruciale.

La deuxième édition a permis de partager l'état d'avancement de la stratégie à Mimizan les 21 et 22 avril 2023 et d'aborder des sujets d'actualités comme la loi relative à l'accélération des énergies renouvelables, l'accompagnement pour le développement des énergies renouvelables thermiques, la méthanisation.



@ Xlandes-info: 2^e Forum de la transition énergétique: 1^{er} point d'étape

Contribution aux Objectifs de développement durable



LIASON DOUCE MONT-DE-MARSAN, SAINT-SEVER ET HAGETMAU

Mardi 25 avril 2023, la convention de transfert de gestion des anciennes voies ferrées reliant Mont-de-Marsan à Hagetmau via Saint-Sever a été signée entre SNCF Immobilier et le Département.

Le Département devient propriétaire et gestionnaire de la trentaine de kilomètres de voies ferrées désaffectées situées entre Mont-de-Marsan et Hagetmau. La convention a été signée pour une durée de 30 ans, assortie d'une possibilité de renouvellement sur 20 ans. L'objectif est de transformer cette ligne ferroviaire abandonnée en une voie verte, réservée aux piétons, cyclistes et cavaliers.

Ce nouvel itinéraire va s'ajouter aux 125 km de voies vertes départementales aménagées sur d'anciennes voies ferrées.

Les premiers travaux ont débuté avec le dégauchement des voies ferrées, le démantèlement des rails, traverses et aiguillages.



@ Xlandes-info: Des rails au vélo, pour verdier les déplacements

Contribution aux Objectifs de développement durable



MISE À DISPOSITION GRATUITE D'UN LOGICIEL DE SUIVI DES DÉMARCHES TERRITORIALES CLIMAT, AIR, ÉNERGIE

Le Département, ainsi que plusieurs intercommunalités du territoire (Communautés de communes Marenne Adour Côte-Sud, du Seignanx, Orthe et Arrigans, des Grands Lacs, Chalosse Tursan, Grand Dax Agglomération et Mont-de-Marsan Agglomération), doivent disposer respectivement d'un Bilan des Émissions de gaz à effet de serre (GES) et d'un Plan climat-air-énergie territorial (PCAET). La Communauté de communes Cœur Haute Lande porte également son propre PCAET, de façon volontaire. Afin d'accompagner les collectivités dans leur démarche de planification territoriale pour leurs PCAET, Études de planification énergétique (EPE), Schéma directeur de l'énergie (SDE), le Département a permis le déploiement du logiciel Prosper Actions, accessible et mis à disposition gratuitement des territoires landais.

Prosper Actions est un outil de prospective énergétique territoriale au service d'une gouvernance locale de l'énergie. Cet outil en ligne permet aux communes et intercom-

munalités de construire des scénarios énergétiques sur leur territoire aux horizons 2030 et 2050. Prosper Actions offre la possibilité de planifier à l'échelle communale des actions prospectives de sobriété et d'efficacité énergétiques et le développement des énergies renouvelables, ainsi que de voir leurs impacts en matière de réduction des émissions de GES et de polluants.

L'outil favorise ainsi l'appropriation, par les territoires et ses acteurs, de leur avenir énergétique.

Contribution aux Objectifs de développement durable



Action interne

RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION D'EAU ET D'ÉNERGIE DANS LES COLLÈGES PUBLICS



@ Xlandes-info : Développer les éco-gestes dans les collèges

Depuis 2016, le Département accompagne les collèges pour la mise en œuvre d'un plan de prévention et de gestion des déchets dénommé « L'Eco-Tribu, mon collège passe au vert », en y intégrant le volet de la lutte contre le gaspillage alimentaire. Le Département a souhaité croiser ce dispositif avec les objectifs portés par le Plan alimentaire départemental territorial (PADT) « Les Landes au menu ! » et la Stratégie départementale de la transition énergétique des Landes.

En 2022, un volet sensibilisation sur la transition énergétique, à savoir les usages et comportements à adopter pour une réduction des consommations d'eau et d'énergie (chauffage, électricité, informatique...) a débuté au sein de 5 collèges publics par le Centre régional d'éco-énergétique d'Aquitaine (CREAQ). Pour donner suite aux états des lieux réalisés pour chaque établissement, le CREAQ a organisé une réunion dans les collèges pour présenter le diagnostic et des préconisations d'actions à mettre en œuvre puis a déployé des animations et des formations destinées aux élèves, aux personnels adultes et aux agents de restauration et d'entretien.

Contribution aux Objectifs de développement durable



fil rouge

PLAN ALIMENTAIRE DÉPARTEMENTAL TERRITORIAL (PADT) LES LANDES AU MENU !

Compostage des biodéchets

Pour les collèges publics, dont le Département a la compétence, le dispositif « L'Eco-Tribu, mon collège passe au vert » est déployé depuis 2016. Il permet de sensibiliser à la production et à la gestion des déchets et notamment au gaspillage alimentaire et à la gestion des biodéchets. À partir du 1^{er} janvier 2024, tous les gros producteurs de biodéchets (dont les collèges) sont tenus de mettre en place un tri à la source des biodéchets pour une valorisation (soit par compostage soit par méthanisation). Dans ce cadre, le Département va présenter à chacun des établissements les solutions proposées par des collectivités en charge de la collecte des déchets. Un test a été fait depuis octobre 2022 sur le collège Cap de Gascogne de Saint-Sever en partenariat avec le SIETOM de Chalosse. Avant de mettre en place le tri à la source des biodéchets, l'établissement a travaillé sur la réduction du gaspillage alimentaire entraînant ainsi une réduction des biodéchets à valoriser. L'établissement est entré dans la démarche du dispositif Eco-tribu depuis 2017 et présente des chiffres de gaspillage bien en deçà des moyennes des collèges landais. Au vu de ces résultats, l'établissement a souhaité aller plus loin dans la démarche en valorisant sur place leurs biodéchets restants et utiliser le compost dans le cadre d'un projet pédagogique en mettant en place des carrés potagers.



PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX, DES RESSOURCES

ainsi que la sauvegarde des services qu'ils
fournissent et des usages qui s'y rattachent

NOTIONS CLÉS DÉCLINANT CETTE FINALITÉ DANS L'ACTION TERRITORIALE

- Préservation de la diversité des habitats écologiques et des paysages
- Lutte contre les pollutions des milieux
- Méthodes agronomiques et systèmes de production durables
- Accès pour tous à un environnement de qualité





” **Les Landes sont un territoire riche en milieux, en paysages et en espèces.**

Face aux défis contemporains environnementaux, concilier aménagement du territoire et préservation reste l'objectif premier de la collectivité, tout en veillant aux nécessaires restauration, adaptation aux changements, amélioration de la connaissance et porter-à-connaissance auprès de tous...

Nous portons donc une responsabilité forte dans nos actions pour maintenir et améliorer encore le cadre de vie reconnu de notre territoire.

Pour illustrer 2023, quelques actions sont mises en lumière, notamment des actions construites sur du long terme avec les acteurs du territoire.”

*Jean-Luc Delpuech,
Vice-Président en charge des milieux naturels, de la biodiversité,
de l'information et de la sensibilisation aux enjeux du développement durable*

Actions territoriales

PONT ROUGE DE MIMIZAN : DES TRAVAUX POUR FAVORISER LA MIGRATION DES ANGUIILLES

Sur le littoral landais, avec une chute de 3,5 mètres, le seuil du Pont Rouge à Mimizan constituait le premier obstacle au parcours migratoire d'une espèce protégée, l'anguille d'Europe.

Pour favoriser son passage, le Département a mené des travaux, d'un montant global avoisinant 300 000 € hors taxe, et qui ont consisté en 3 points :

-] réaménagement de la passe à anguilles existant en rive droite,
-] création d'une passe à anguilles en rive gauche,
-] création en rive gauche d'une passe mixte pour canoës et poissons migrateurs d'eau douce.



@ Xlandes-info : Pour une cohabitation douce entre homme et nature.

Le Département et l'ensemble des acteurs locaux visent ainsi à restaurer la continuité écologique tout en favorisant des activités humaines adaptées au milieu naturel, comme le canoë. La philosophie est de promouvoir un environnement partagé homme/nature.

Ces travaux de continuité écologique ont été réalisés avec l'aide financière de l'Agence de l'eau Adour-Garonne, l'Europe, la Région Nouvelle-Aquitaine et la Communauté de communes de Mimizan.

Le pont a été inauguré le mercredi 22 novembre 2023.

Contribution aux Objectifs de développement durable



L'ATLAS DES PAYSAGES DES LANDES



@ Xlandes-info : L'Atlas des paysages des Landes en ligne !

paysagères et onze sous-unités ont été identifiées et décrites (repères géographiques, paysages urbains, éléments du paysage, représentations culturelles...).

Près de 20 000 clichés et 200 cartes ont été réalisés.

Les Atlas des paysages sont des documents de référence utilisés lors de l'élaboration de documents de planification territoriale (plans locaux d'urbanisme, schémas de cohérence territoriale), démarche paysagère (plans de paysage), projets d'aménagement... mais aussi pouvant alimenter des réflexions sur l'attractivité du territoire, l'élaboration de schémas touristiques...

EN SAVOIR PLUS: atlas-des-paysages.landes.fr

De juin 2020 à octobre 2023, le Département a actualisé l'Atlas des paysages des Landes.

Avec le soutien financier de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Nouvelle-Aquitaine et la Région, et avec l'appui d'un Groupement prestataire, l'étude a abouti à la publication du site internet dédié.

Après plus de 8 000 km parcourus, corrélés à une analyse bibliographique et de nombreux échanges, onze unités

Contribution aux Objectifs de développement durable



EXPOSITION AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES « ARJUZANX, D'UNE MINE DE LIGNITE À UNE RÉSERVE NATURELLE NATIONALE »

Du 1^{er} mai 2023 au 26 janvier 2024, les Archives départementales des Landes ont accueilli l'exposition « Arjuzanx : d'une mine de lignite à une réserve naturelle nationale ».

Cette exposition, réalisée par des bénévoles du SAPAL (Service d'animation, de prévention et d'accompagnement des Landes), a permis de découvrir le site d'Arjuzanx à travers une grande variété de documents (mémoires, plans, cartes, photographies, films...) issus pour la plupart du fonds constitué par Jean-Charles Coumaillieu, directeur du site de 1994 à 2002.

La réhabilitation écologique et l'évolution naturelle des 2679 hectares de cette ancienne mine de lignite ont donné à ce site, une dimension naturelle remarquable avec des paysages forts en contraste, des habitats diversifiés et des espèces d'une exceptionnelle valeur patrimoniale.

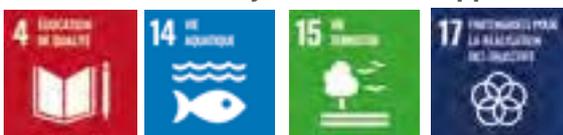
Ce site a été acquis en 2002 par le Département des Landes. Géré par le Syndicat mixte de gestion des milieux naturels, qui accompagne depuis vingt ans sa métamorphose, il est devenu un écrin de biodiversité. Il a été classé Réserve naturelle nationale en 2022, devenant par sa taille la première réserve naturelle des Landes.

Le parti pris de l'exposition présentée aux Archives départementales des Landes était de montrer la richesse et la diversité de cette Réserve naturelle nationale, grâce au travail photographique réalisé par les bénévoles du SAPAL, mais aussi de rappeler, par les archives, l'histoire de ce site minier jusqu'à sa reconversion.

 EN SAVOIR PLUS : archives.land.es.fr



Contribution aux Objectifs de développement durable



Action interne

ÉCOGESTES AU TRAVAIL

En novembre 2022, le Département a adopté son plan de sobriété énergétique décliné autour de sept axes :

- › éclairage et équipements électriques,
- › chauffage et climatisation,
- › mobilité et déplacement,
- › sobriété numérique,
- › bâtiments,
- › achats et fournitures,
- › communication et sensibilisation.

En parallèle, depuis plusieurs années, le Département encourage ses agents à mettre en place des écoGESTES au quotidien autour de la réduction des déchets et du tri, de la diminution des consommations d'énergie... Ainsi, un groupe de travail inter-directions a été créé afin d'échanger,

définir et mettre en œuvre des plans d'actions pour développer les écoGESTES au travail.

Placé sous le pilotage de la direction de l'Environnement, ce groupe d'une dizaine d'agents s'est réuni 15 fois depuis sa création et a réalisé 17 supports de sensibilisation.



Contribution aux Objectifs de développement durable



fil rouge

PLAN ALIMENTAIRE DÉPARTEMENTAL TERRITORIAL (PADT) - LES LANDES AU MENU!

Lutte contre le gaspillage alimentaire

Dès 2016, le Département des Landes s'est engagé dans le dispositif « L'Eco-Tribu, mon collègue passe au vert » en intégrant le volet « Lutte contre le gaspillage alimentaire » permettant de limiter également le gaspillage financier (coût estimé à 735 000 € / an). À ce jour, 30 collèges sur 39 (dont 5 établissements sont en cité scolaire, la Région Nouvelle-Aquitaine gérant la restauration scolaire) ont adhéré au dispositif.

Le poids moyen des biodéchets générés par le gaspillage alimentaire (préparation, ligne de self et restes de plateaux) est passé de 112 g/convive/repas avant actions à 96 g après actions (dont 85 % proviennent en moyenne des restes de plateaux), soit une réduction de 15 % du taux de gaspillage. Le coût moyen du gaspillage par convive et par repas est passé de 0,35 € à 0,29 €, soit une économie de 17 %. Une forte disparité reste enregistrée sur les établissements et permet d'envisager de nouvelles baisses du gaspillage.

De plus, pour les autres acteurs de la restauration collective (écoles, centres de loisirs, crèches, EHPAD), le Département propose des sessions de formation sur la conduite d'un plan de lutte contre le gaspillage alimentaire.



@ Xlandes-info : Les Landes en pointe contre le gaspillage alimentaire



MODALITÉS D'ÉLABORATION, MISE EN ŒUVRE ET ÉVALUATION DE L'ACTION PUBLIQUE





”

Dans les Landes, nous voulons faire le pari de l'intelligence collective et retisser le lien entre les institutions et les citoyens.

En effet, nous croyons dans les capacités de chacun à se saisir de la « politique » dans son sens de la chose publique, de la chose utile pour toutes et tous.

Depuis 2019, le Budget participatif citoyen des Landes a démontré peut-être à chaque édition que personne ne détient le monopole de la défense des projets d'intérêt public. Nous sommes fiers de la dynamique enclenchée sur le territoire et espérons toujours pouvoir amplifier l'enthousiasme des Landaises et des Landais pour les dispositifs de participation citoyenne.

Nous savons cependant que nous devons réunir plusieurs conditions pour y parvenir : créer des espaces de participation effectifs en organisant des instances dédiées à la réflexion, mobiliser le public autour de projets fédérateurs, diffuser une culture de la participation et mettre les acteurs en capacité de pratiquer concrètement le travail collaboratif.

Le Département des Landes aura ainsi à cœur d'encourager, de diffuser et de défendre cette culture de la participation sur l'ensemble du territoire, en particulier auprès des acteurs institutionnels. Il s'agit aussi d'accepter ensemble de partager le pouvoir en tirant de chacune et chacun (élu, citoyen, administration, associations etc.) ce qu'il a à apporter à la société landaise pour faire face aux défis d'aujourd'hui et de demain.

Notre but se résume simplement : aider chacune et chacun à trouver sa place en tant que citoyen ; en tant qu'acteur et non simple spectateur de notre destinée collective.

*Sylvie Bergeroo,
Conseillère départementale en charge de la Jeunesse et
de la Démocratie Participative*

Actions territoriales

PROJET DE VILLAGE DE RÉPIT ET VACANCES PARTAGÉES

Lors d'une table ronde à l'occasion de la Journée nationale des aidants, le Département des Landes a confirmé son projet de Village de répit partagé qui pourrait voir le jour à proximité du site d'Arjuzanx.

La résidence landaise de vacances et répit sera une résidence hôtelière, prenant la forme également d'un établissement médico-social offrant à 150 aidants et aidés le cadre idéal pour partager des vacances, des loisirs dans un cadre valorisant et adapté et ce dans un site touristique exceptionnel avec un accompagnement professionnel et personnalisé.

Son objectif est de faire vivre aux aidants et à leurs aidés une expérience touristique unique et de bénéficier du répit nécessaire sans subir la culpabilité d'une séparation et permettant de partager des moments de vie agréables où le fardeau de l'aidant est pris en main par des professionnels bienveillants et formés.

Offre de service mixte, à la fois touristique et médico-sociale, les séjours de répit partagé comprennent à la fois une prise en charge médico-sociale de la personne ayant besoin d'aide dans les actes de la vie quotidienne et un accompagnement de l'aidant au sein d'un dispositif adapté.

À l'image du Village Landais Alzheimer Henri Emmanuelli, cette innovation sociale et touristique s'adossera à une évaluation scientifique de son modèle afin de permettre à cette expérimentation d'être une solution de répit reproductible ailleurs en France.



@ Xlandes-info : Un projet innovant au service des aidants

POUR EN SAVOIR PLUS : landes.fr/un-projet-de-repit

Contribution aux Objectifs de développement durable



RELANCE ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE : 3,4 M € D'AIDE AUX COMMUNES

Le Département a signé avec l'État, le 14 octobre 2021, l'accord de partenariat sur les Contrats de relance et de transition écologique (CRTE) afin de garantir que tous les territoires soient soutenus et qu'ils intègrent dans leurs stratégies les priorités départementales que sont l'accessibilité des services au public, l'habitat, la transition énergétique, la mobilité, le Plan alimentaire départemental territorial « Les Landes au menu ! », le Pacte territorial d'insertion (PTI), le Plan « Bien Vieillir », l'aide aux familles, la lutte contre la pauvreté et l'inclusion numérique (déploiement de conseillers numériques dans les territoires).

Dans le cadre de sa participation aux CRTE, le Département a voté lors du Budget 2023 une enveloppe de 12,5 M € pour accompagner les Communes et Communautés de communes jusqu'en 2026.

La Commission Permanente a validé le 20 octobre 2023 109 projets (dont 77 concernant la rénovation énergétique de bâtiments publics) pour un montant total de 3,4 M €.



Contribution aux Objectifs de développement durable



PREMIERS ENSEIGNEMENTS SCIENTIFIQUES ET PRATIQUES AU VILLAGE LANDAIS ALZHEIMER HENRI EMMANUELLI

À la fois lieu de vie et lieu de recherche à travers une expérimentation de cinq ans copilotée par le Conseil départemental des Landes et l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine, le Village Landais Alzheimer Henri Emmanuelli atteint un point d'étape important dans sa contribution à l'état des connaissances internationales sur l'accompagnement et les soins dédiés à la maladie d'Alzheimer. Depuis 2019, une équipe de l'INSERM/Université de Bordeaux, dirigée par le professeur Hélène Amieva, mène une évaluation du dispositif afin de déterminer la pertinence et l'efficacité du modèle novateur proposé au Village et d'interroger, in fine, les conditions de sa reproductibilité à l'échelle nationale voire internationale.

Trois ans après l'ouverture du Village, les premiers enseignements issus de la pratique et de la recherche se montrent très encourageants à plusieurs niveaux :

- › celui de la représentation de la maladie dans l'opinion publique (l'image de la maladie véhiculée par le Village auprès du grand public est moins négative que celle qui est communément rapportée dans les diverses enquêtes dans le monde),
- › celui de l'évolution des capacités cognitives des résidents (pas de dégradation de la santé cognitive et mentale au cours des douze mois qui suivent l'arrivée au Village des résidents),
- › celui de l'évolution de leur santé mentale, et enfin celui du vécu des proches aidants (absence d'augmentation des scores d'anxiété et de dépression chez les aidants, diminution de la consommation d'antidépresseurs et d'anxiolytiques dès 6 mois, ainsi qu'une diminution substantielle du sentiment de fardeau).



@ Xlandes-info : Village Alzheimer : des premiers enseignements « très encourageants »

Contribution aux Objectifs de développement durable



Action
interne**L'APPRENTISSAGE AU CONSEIL
DÉPARTEMENTAL**

Le Conseil départemental des Landes s'investit dans l'apprentissage avec énergie et participe ainsi à la politique de qualification des jeunes ou de personnes en situation de handicap.

L'apprentissage a pour but de permettre à de jeunes travailleurs de 16 à 25 ans ou à des travailleurs handicapés plus âgés de suivre une formation initiale comprenant une partie théorique en établissement d'enseignement et une partie pratique dans une entreprise ou une collectivité en vue d'obtenir une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme ou un titre à finalité professionnelle.

L'apprenti est accompagné tout au long de son alternance par un maître d'apprentissage issu de la structure d'accueil.

Sept jeunes sur dix trouvent un emploi à l'issue d'une formation en apprentissage et souvent dans les structures qui les ont accueillis pour leur alternance.

À l'automne 2023, au sein des effectifs du Département, ce sont :

- › 59 candidatures d'apprentissage réceptionnées,
- › 19 contrats ont été signés.

**Contribution aux Objectifs de développement durable***fil rouge***PLAN ALIMENTAIRE DÉPARTEMENTAL
TERRITORIAL (PADT)
- LES LANDES AU MENU!***Pilotage et gouvernance du PADT*

Depuis 2020, à travers son Plan alimentaire départemental territorial « Les Landes au menu ! », parrainé par Michel Guérard, chef triplement étoilé des Prés d'Eugénie à Eugénie-les-Bains et récemment promu au rang de commandeur de l'Ordre national du mérite agricole, le Département a la volonté de traiter le sujet de l'alimentation dans sa globalité en apportant une réponse à la demande des consommateurs tout en structurant les filières agricoles locales et en favorisant des pratiques agroécologiques et des produits de qualité.



La relocalisation de l'alimentation, l'éducation à une alimentation saine, équilibrée et durable et la lutte contre le gaspillage alimentaire forment une politique majeure du Conseil départemental des Landes.

Elle se décline ainsi au sein de plusieurs directions du Département et se traduit par des actions diversifiées menant de la production des denrées à la limitation du gaspillage (ETAL40, Agrilocal40, Ecocert en Cuisine, Ecotribu...).

Dans la perspective de fédérer les dynamiques, les acteurs et les initiatives, et engager des synergies entre territoires, le prochain plan d'actions prévoit de renforcer la gouvernance et de favoriser un développement territorial transversal notamment par la création d'un Comité d'initiatives alimentaires landaises permettant d'associer a minima les structures ou collectivités porteuses de Plans d'actions territoriaux, et l'organisation d'un Forum Alimentaire Landais.

fil rouge

CONTRIBUTION DE LA THÉMATIQUE « PLAN ALIMENTAIRE DÉPARTEMENTAL TERRITORIAL » AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La thématique « fil rouge » de l'édition 2023 du Rapport développement durable est le Plan alimentaire départemental territorial (PADT) « Les Landes au menu ! ».

Cette thématique concourt aux Objectifs de développement durable suivants :

Contribution aux Objectifs de développement durable



Annexes

Indicateurs territoriaux de développement durable - Institut national de la statistique et des études économiques (statistiques-locales.insee.fr)



Indicateurs territoriaux de développement durable

Nouvelle Aquitaine

Le **développement durable** constitue un enjeu majeur pour les territoires.

Pour éclairer les démarches territoriales de développement durable et suivre les progrès accomplis dans ce domaine, l'**Insee** et le **SDES** (Service des données et études statistiques, service statistique du ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires) se sont associés pour mettre à disposition un ensemble d'indicateurs sur les Objectifs de développement durable (ODD), cohérents avec l'**Agenda2030**

Les 17 objectifs de développement durable



Ces indicateurs permettent des approches à plusieurs niveaux géographiques : national, régional, départemental, intercommunal et communal.

Cette fiche régionale présente la situation d'indicateurs-phares issus de cette base de données des indicateurs territoriaux de développement durable, permettant des comparaisons temporelles, entre régions, ou entre territoires infrarégionaux.

Les données présentées ici sont disponibles en accès libre sous différents formats, sur les sites suivants :

- **ODDetT** : datavisualisation indicateur par indicateur, aux différents échelons géographiques ;
- **Statistiques-locales** : cartographie interactive d'une sélection d'indicateurs ;
- **Insee.fr** : accès à l'intégralité des données, pour l'analyse statistique ;
- **Dido** : accès à l'intégralité des données par API.e



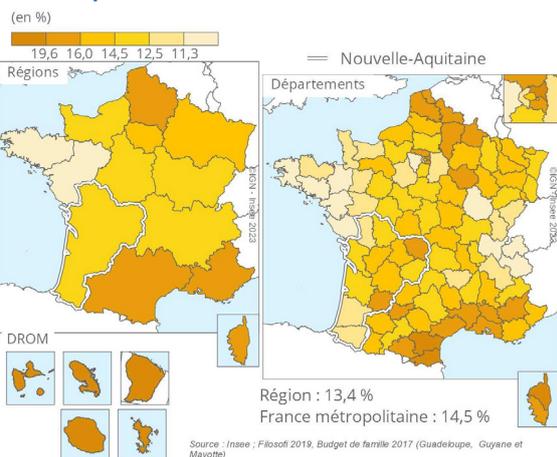


Indicateurs-phares « Social, inégalité »

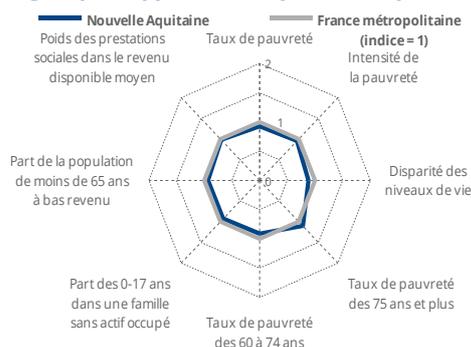


NIVEAU DE VIE, PAUVRETÉ MONÉTAIRE

Taux de pauvreté



La région par rapport à la moyenne française

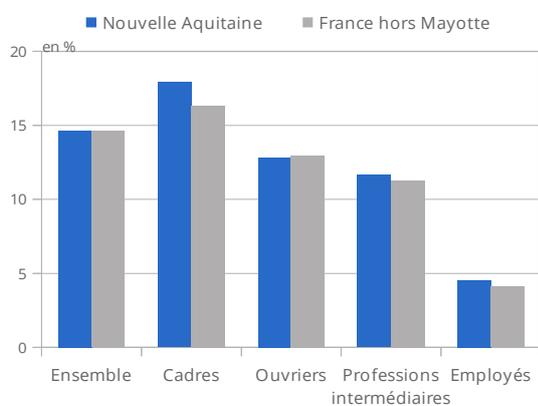


Source : Insee, Recensement de la population 2019; Filosofi 2019 ; CAF 2021

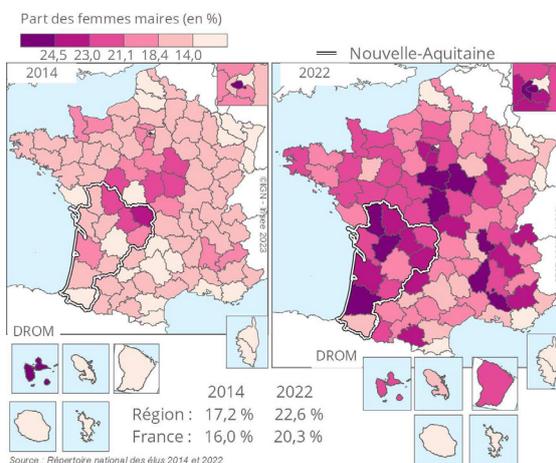
Les indicateurs sont présentés sous forme d'indice correspondant au rapport entre la donnée régionale et la donnée France métropolitaine. Un indice égal à 1 signifie que la donnée est identique pour la région et la France métropolitaine. S'il est supérieur à 1 (à l'extérieur du polygone), le chiffre régional est supérieur au chiffre métropolitain et inversement.

ÉGALITÉ FEMMES - HOMMES

Écart de salaire entre les femmes et les hommes

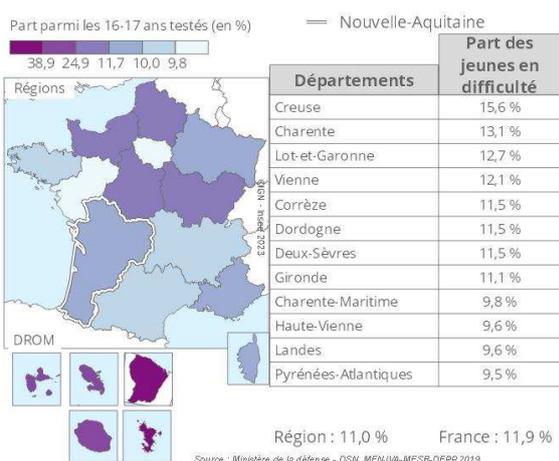


Participation des femmes à la gouvernance

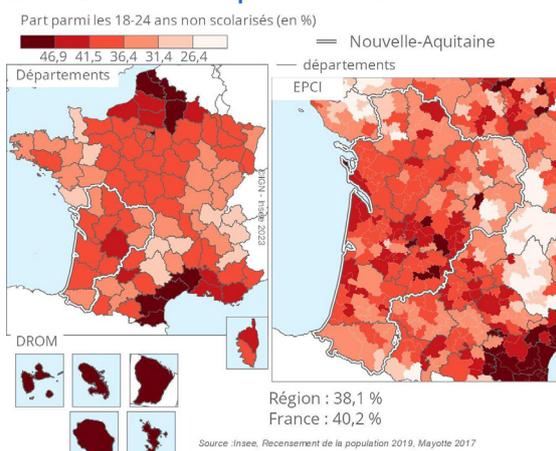


JEUNES

Les jeunes de 16 à 17 ans en difficulté de lecture



Les 18-24 ans sans emploi non scolarisés



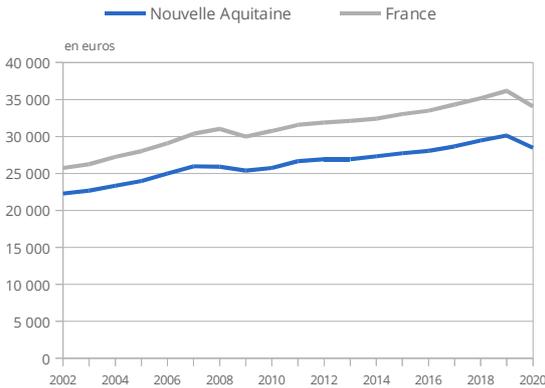


Indicateurs-phares « Économie, emploi »



ÉCONOMIE

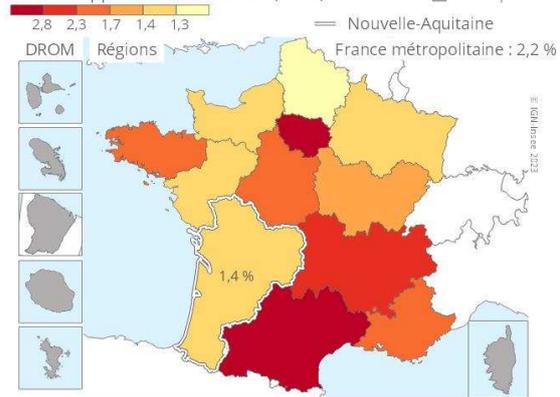
PIB par habitant (en euros)



Source : Insee, Comptes régionaux base 2014

Effort de recherche

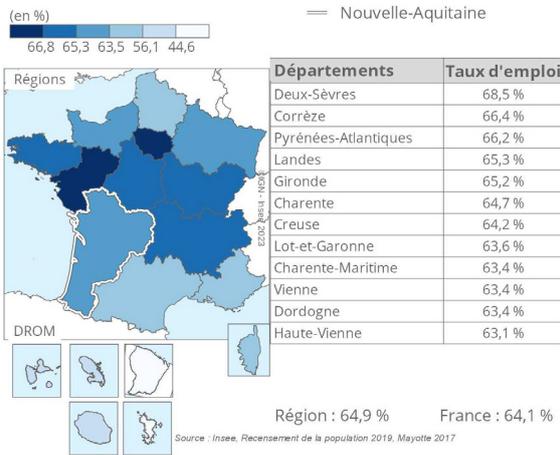
Part de la dépense intérieure de recherche et développement dans le PIB (en %)



Source : MESR - DGESIP/DGRI - SIES 2019

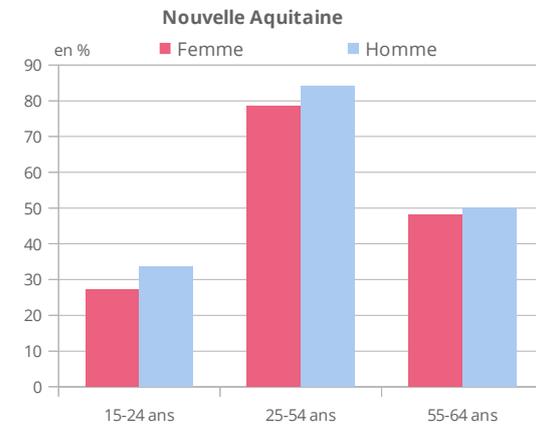
TAUX D'EMPLOI

Taux d'emploi



Source : Insee, Recensement de la population 2019, Mayotte 2017

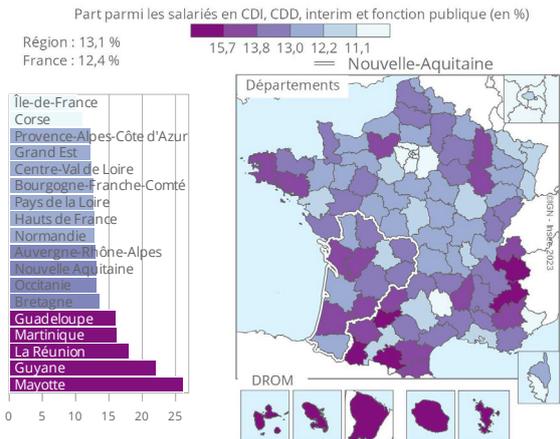
Taux d'emploi par sexe et âge (en %)



Source : Insee, Recensement de la population 2019

FORMES PARTICULIÈRES D'EMPLOI

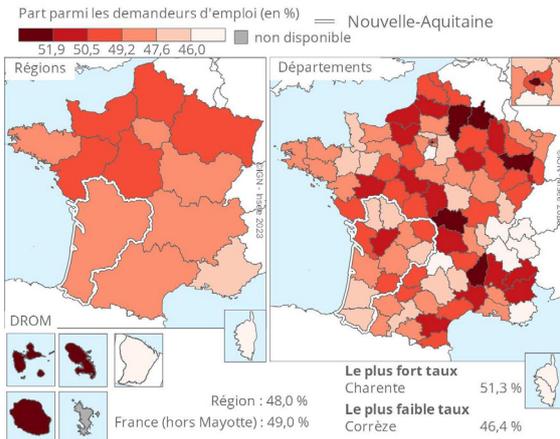
Les salariés en CDD ou intérim



Source : Insee, Recensement de la population 2019, Mayotte 2017

CHÔMAGE

Les demandeurs d'emploi de longue durée



Source : Pôle emploi-Dares, STMT 2021

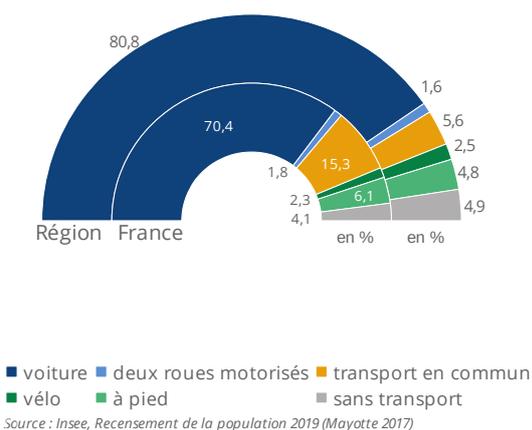


Indicateurs-phares « Sobriété carbone »

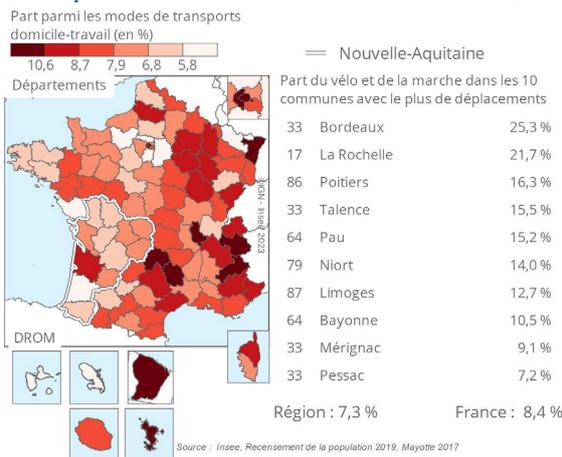


MODE DE TRANSPORT

Les modes de transport domicile-travail (en %)

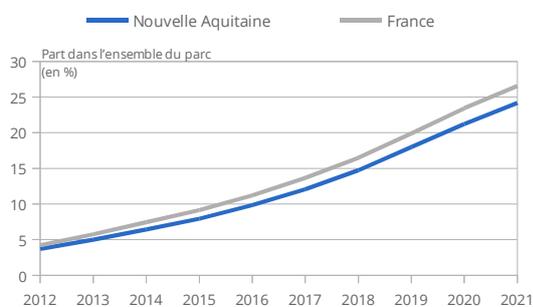


Les déplacements domicile-travail en vélo ou marche



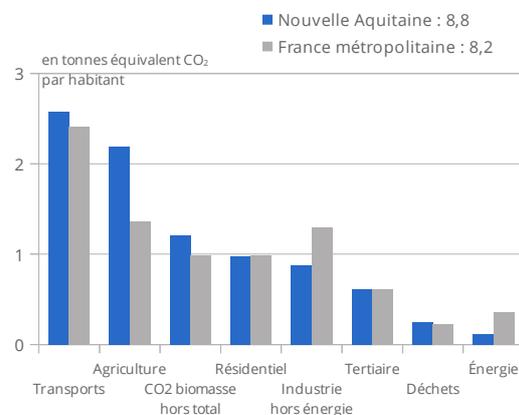
PARC AUTOMOBILE

Part des voitures particulières crit'air 1 ou électrique dans l'ensemble du parc



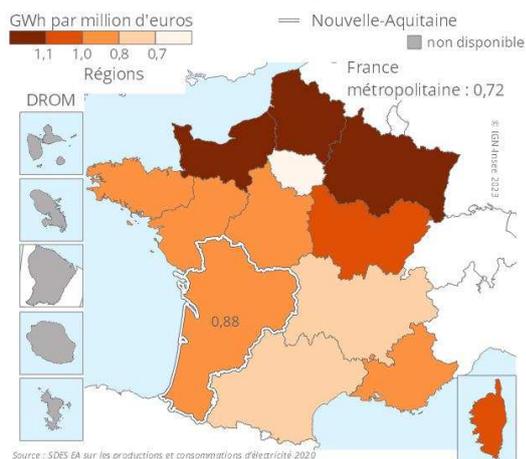
ÉMISSION DE GAZ À EFFET DE SERRE

Pouvoir de réchauffement global

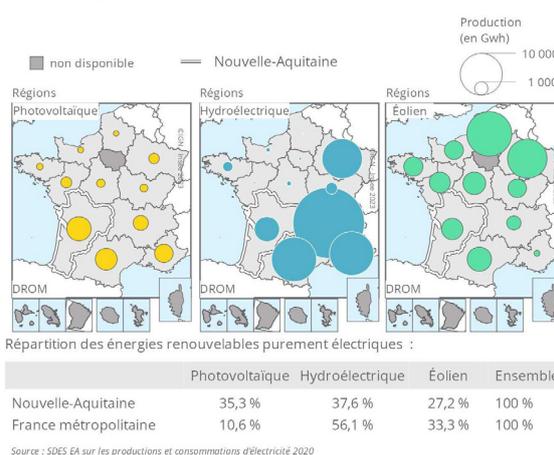


ÉNERGIE

Consommation finale d'énergie par unité de PIB



Les énergies renouvelables





Indicateurs-phares « Consommation d'espace »

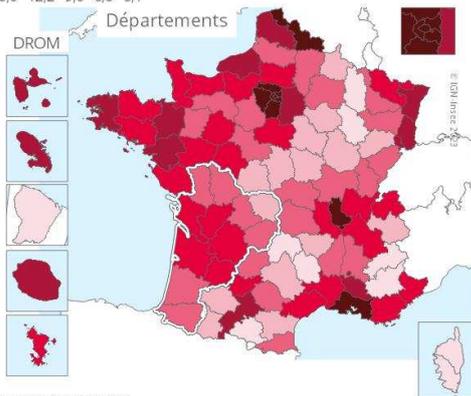


OCCUPATION DES SOLS

Sols artificialisés

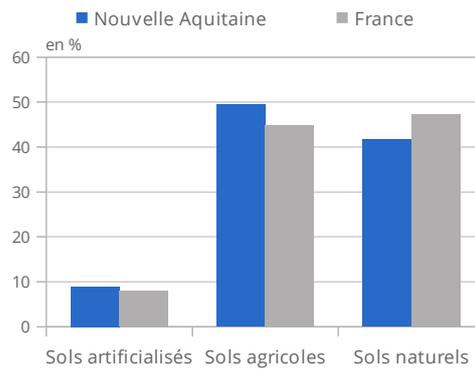
Part de la surface totale (en %)
16,0 12,2 9,0 6,6 5,1

— Nouvelle-Aquitaine



Source : Agreste, Enquête Teruti 2020

Occupation du sol par catégorie

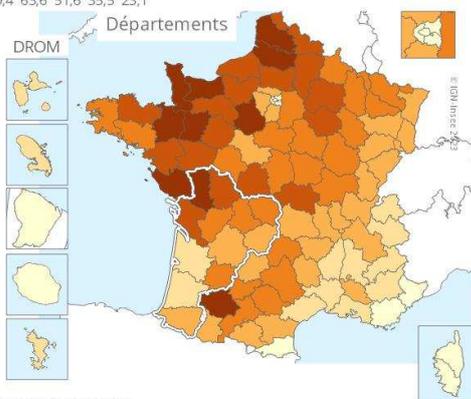


Source : Agreste, Enquête Teruti 2020

Sols agricoles

Part de la surface totale (en %)
69,4 63,6 51,6 35,5 23,1

— Nouvelle-Aquitaine

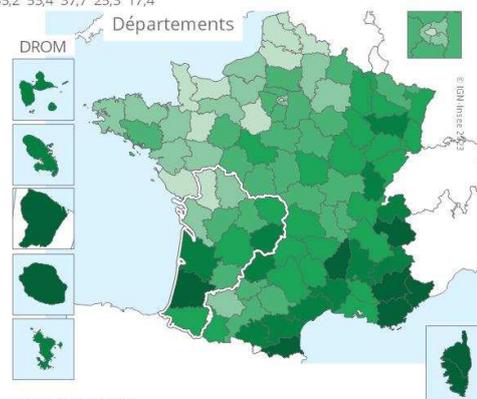


Source : Agreste, Enquête Teruti 2020

Sols naturels

Part de la surface totale (en %)
65,2 53,4 37,7 25,3 17,4

— Nouvelle-Aquitaine



Source : Agreste, Enquête Teruti 2020

CONSOMMATION D'ESPACE LIÉE À L'HABITAT

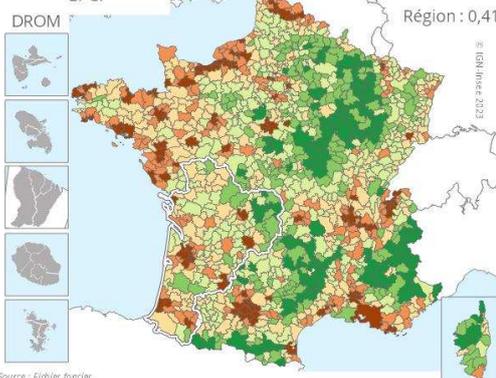
Surface consommée pour l'habitat depuis 2009

en % de la surface de l'EPCI
0,88 0,57 0,33 0,17 0,09

— Nouvelle-Aquitaine

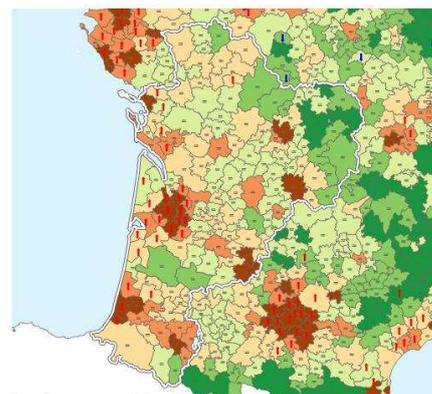
■ non disponible

France métropolitaine : 0,36 %
Région : 0,41 %



Source : Fichier foncier

Évolution de la population entre 2008 et 2019
■ hausse ■ stable ■ baisse



Source : Insee, recensements de la population, Fichier foncier

Les Fichiers fonciers sont issus du traitement de **données cadastrées**. C'est la seule source permettant la publication annuelle de chiffres de consommation à une maille communale.



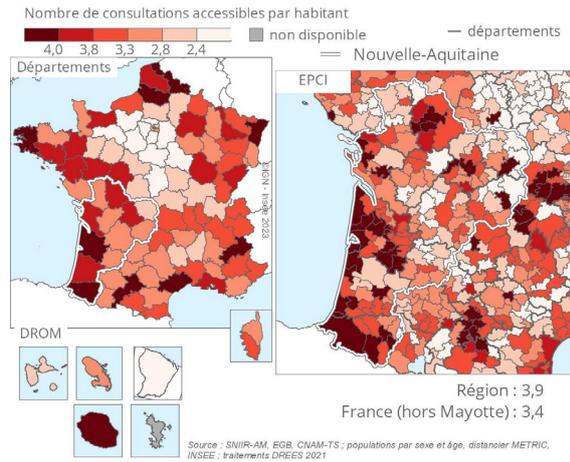
Indicateurs-phares

« Santé, bien-être, consommation et production responsable »

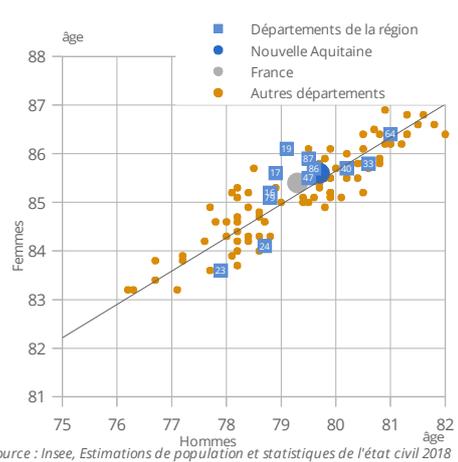


SANTÉ

Accessibilité potentielle localisée au médecin généraliste

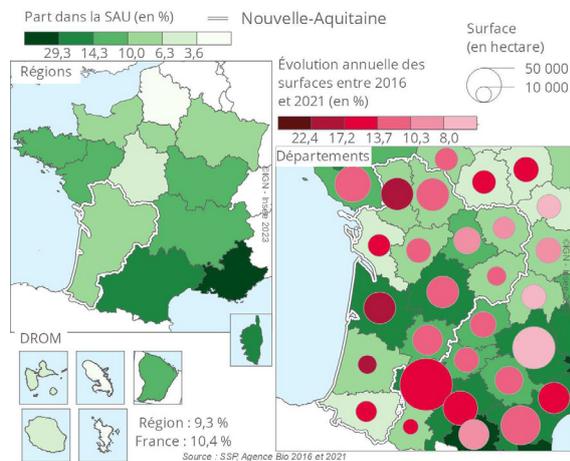


Espérance de vie à la naissance



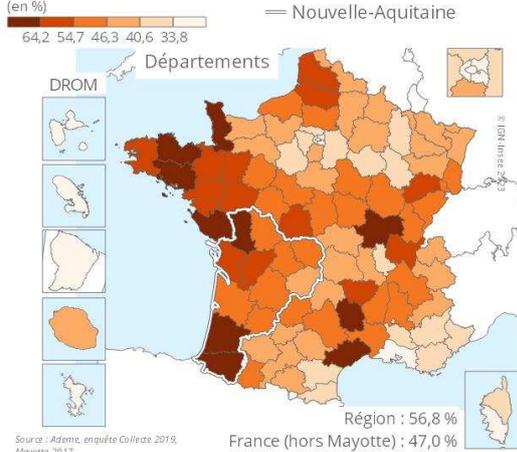
AGRICULTURE BIOLOGIQUE

L'agriculture biologique



GESTION DES DÉCHETS

Taux de valorisation matière et organique des déchets ménagers et assimilés



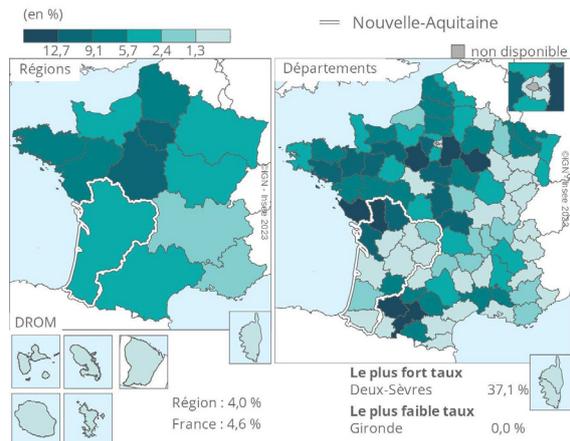
QUALITÉ DES EAUX

Conformité de l'eau

	Population desservie par une eau conforme sur plus de 95 % des analyses (en %)		Taux de conformité des dispositifs d'assainissement (en %)	
	microbiologie	physico-chimie	collectifs	non collectifs
Charente	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Charente-Maritime	99,6	100	n.d.	n.d.
Corrèze	97,1	95,1	92,6	53,9
Creuse	98,9	98,6	92,2	70,9
Dordogne	99,5	97	93,6	42,7
Gironde	99,9	98,3	98,2	57,8
Landes	99,9	95,5	90,4	66,2
Lot-et-Garonne	100	99,2	50,8	45,6
Pyrénées-Atlantiques	99,8	99,3	77,9	57
Deux-Sèvres	99,6	97,5	99,4	49,9
Vienne	100	89,5	93	92,7
Haute-Vienne	98,6	97,9	85,2	46,2

Source : Banque de données SJSPEA 2017

Les stations enregistrant une trop forte concentration de nitrates dans les eaux souterraines



Données Région - France

Indicateurs-phares « Social, inégalité »

	Nouvelle Aquitaine	France métropolitaine	France hors Mayotte	France	Sources
Taux de pauvreté (en %)	13,4	14,5			Insee ; Filosofi 2019
<i>des 60 à 74 ans</i>	9,4	10,3			
<i>des 75 ans et plus</i>	10,6	9,6			
Disparité des niveaux de vie	3,0	3,4			
Intensité de la pauvreté	19,5	20,4			
Poids des prestations sociales dans le revenu disponible moyen	5,7	5,8			
Part de la population de moins de 65 ans à bas revenu (en %)	18,3	19,6	20,4		CAF 2021 ; Insee, Recensement de la population 2019 (exploitation principale)
Part des 0-17 ans dans une famille sans actif occupé (en %)	10,2	11,0	12,0	12,4	Insee, Recensement de la population 2019 (exploitation principale), Mayotte 2017
Écart de salaire entre les femmes et les hommes (en %)	14,7	14,7	14,6		Insee, Bases Tous Salariés 2020
<i>Cadres</i>	17,9	16,3	16,3		
<i>Ouvriers</i>	12,8	12,9	13,0		
<i>Professions intermédiaires</i>	11,7	11,3	11,3		
<i>Employés</i>	4,5	4,1	4,1		
Part des femmes maires (en %) 2014	17,2	16,1	16,0	16,0	Répertoire national des élus 2014 et 2022
2022	22,6	20,3	20,3	20,3	
Jeunes en difficultés de lecture (en %)	11,0	10,6	11,6	11,9	Ministère de la défense - DSN, MENJVA-MESR-DEPP 2019
Jeunes de 18 à 24 ans sans emploi non scolarisés (en %)	38,1	38,9	39,9	40,2	Insee, Recensement de la population 2019 (exploitation principale), Mayotte 2017

Indicateurs-phares « Économie, emploi »

	Nouvelle Aquitaine	France métropolitaine	France hors Mayotte	France	Sources
Pib par habitant en 2020 (en euros)	28 467	34 536		34 075	Insee, Comptes régionaux base 2014
Efforts de recherche (en %)	1,4	2,2			MESR - DGESIP/DGRI - SIES 2019
Taux d'emploi (en %)	64,9	64,7	64,2	64,1	Insee, Recensement de la population 2019 (exploitation principale), Mayotte 2017
<i>taux d'emploi femme</i>	62,6	61,9	61,4	61,2	
15 - 24 ans	27,2	27,3	26,9	26,8	
25 - 54 ans	78,4	76,7	76,0	75,8	
55 - 64 ans	48,1	48,9	48,7	48,7	
<i>taux d'emploi homme</i>	67,2	67,6	67,1	67,0	
15 - 24 ans	33,5	32,1	31,7	31,6	
25 - 54 ans	84,1	83,8	83,3	83,2	
55 - 64 ans	50,2	52,7	52,6	52,6	
Salariés en CDD ou Intérim (en %)	13,1	12,3	12,4	12,4	Insee, Recensement de la population 2019 (exploitation complémentaire au lieu de travail), Mayotte 2017
Demandeurs d'emploi de longue durée (en %)	48,1	48,7	49,0		Pôle emploi-Dares, STMT 2021

Données Région - France

Indicateurs-phares « Sobriété carbone »

	Nouvelle Aquitaine	France métropolitaine	France hors Mayotte	France	Sources
Déplacements domicile-travail (en %)					Insee, Recensement de la population 2019 (exploitation principale), Mayotte 2017
<i>vélo</i>	2,5	2,3	2,3	2,3	
<i>à pied</i>	4,8	6,1	6,1	6,1	
Voitures particulières crit'air 1 ou électrique en 2021 (en %)	24,2	26,4	26,6	26,6	SDES d'après fichier central des automobiles
Pouvoir de réchauffement global (en tonnes équivalent CO ₂ par habitant)	8,8	8,2			Le CITEPA ; Insee, Recensement de la population 2016 (exploitation principale)
Consommation finale d'énergie par unité de PIB (en GWh par million d'euros)	0,9	0,7			SDEE EA sur les productions et consommations d'électricité 2020

Indicateurs-phares « Consommation d'espace »

	Nouvelle Aquitaine	France métropolitaine	France hors Mayotte	France	Sources
Surface selon le type d'occupation (en hectare)					Agreste, Enquête Teruti 2020
Surfaces artificialisées	753 764	4 977 909	5 074 881	5 078 853	
Surfaces agricoles	4 194 021	28 449 415	28 614 606	28 626 902	
Surfaces naturelles	3 536 081	21 491 930	30 117 835	30 138 193	
Surfaces totales	8 483 866	54 919 254	63 807 322	63 843 948	
Flux espaces non artificialisés vers artificialisés destinés à l'habitat depuis 2009	346 010 124	1 987 653 542	2 061 487 277		Fichiers fonciers 2021
Somme des surfaces communales (en m ²)	85 109 164 822	548 873 853 773			
Population	2008	5 671 076	62 134 866	63 961 859	Insee, Recensements de la population (exploitation principale), Mayotte 2007-2017
	2019	6 010 289	65 096 768	66 988 403	
				64 148 246	
				67 244 921	

Indicateurs-phares « Santé, bien-être, consommation et production responsable »

	Nouvelle Aquitaine	France métropolitaine	France hors Mayotte	France	Sources
Accessibilité potentielle localisée au médecin généraliste (en nombre de consultations accessibles par habitant)	3,9	3,4	3,4		SNIIR-AM, EGB, CNAM-TS ; populations par sexe et âge, distancier METRIC, INSEE ; traitements DREES 2021
Espérance de vie à la naissance					Insee, Estimations de population et statistiques de l'état civil 2018
<i>femmes</i>	85,6	85,5		85,4	
<i>hommes</i>	79,7	79,4		79,3	
Agriculture biologique part dans la SAU (en%)	9,3	10,5	10,4	10,4	SSP, Agence Bio
Surface (en hectare)	2016	1 533 649	1 538 046		
	2021	2 789 852	2 798 599	2 798 713	
Taux de valorisation matière et organique des déchets ménagers et assimilés (en %)	56,8	47,4	47,0		Ademe, enquête Collecte 2019
Stations enregistrant une forte concentration de nitrates dans les eaux souterraines (en %)	4,1	4,6	4,6	4,6	Agence de l'Eau, Office de l'Eau, traitement Soes 2019

Définitions

Taux de pauvreté : proportion d'individus appartenant à des ménages dont le **niveau de vie**, c'est-à-dire le revenu disponible (après transferts, impôts et prestations sociales) par unité de consommation (UC) est inférieur au seuil de 60 % de la médiane du revenu disponible par UC de l'ensemble de la population.

Intensité de la pauvreté : écart relatif entre le niveau de vie médian de la population pauvre et le seuil de pauvreté. Plus cet indicateur est élevé et plus la pauvreté est dite intense, au sens où le niveau de vie des plus pauvres est très inférieur au seuil de pauvreté.

Disparité des niveaux de vie : rapport entre le niveau de vie plancher des 10 % les plus aisés et le niveau de vie plafond des 10 % les plus modestes.

Population à bas revenu : rapport entre le nombre de personnes couvertes par un allocataire à bas revenus de la CAF (l'allocataire, son conjoint et les personnes à charge) à une population « potentiellement éligible » issue du recensement.

Écart de salaire entre les hommes et les femmes : différence entre le salaire horaire net moyen des femmes et celui des hommes rapporté à celui des hommes, en %. Le salaire horaire net est le rapport entre la masse des salaires nets rapportée au nombre d'heures salariées calculé sur tous les postes effectués par le salarié au cours de l'année (hors indemnités chômage).

Part des jeunes en difficulté de lecture : rapport entre le nombre de jeunes de 16-17 ans en difficulté rapporté au nombre de jeunes testés lors des Journées Défense et Citoyenneté. Ces tests visent à repérer le niveau atteint vis-à-vis de trois dimensions de la lecture : l'automatisation des mécanismes responsables de l'identification des mots ; la connaissance lexicale ; la pratique des traitements complexes requis par la compréhension d'un document. Le lecteur en difficulté est celui dont les compétences sont non maîtrisées dans la dimension "traitements complexes".

Effort de recherche : rapport entre la dépense intérieure de recherche et développement (DIRD) et le PIB. La DIRD correspond à la somme des moyens financiers (nationaux et étrangers) mobilisés par les entreprises et le secteur public pour l'exécution des travaux de R&D sur le territoire national.

Taux d'emploi : le taux d'emploi d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus dans la classe. Les données présentées ici sont issues du recensement de la population.

Demandeurs d'emploi de longue durée : nombre de demandeurs d'emploi (DEFM) des catégories ABC en recherche depuis plus d'un an rapporté à l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégories ABC (pour le mois de décembre de chaque année).

Part des déplacements domicile-travail selon le mode : rapport entre le nombre d'actifs se déplaçant pour aller travailler principalement en voiture, en transport en commun, en deux-roues motorisé, en vélo, à pied, sans transport, et le nombre total d'actifs occupés selon leur lieu de résidence.

Voitures particulières Crit'Air 1 ou électriques : voitures particulières 100% électriques ou à hydrogène, véhicules gaz et hybrides rechargeables et véhicules essence EURO 5 et 6. La classification est valable toute la durée de vie du véhicule et délivrée à partir des informations figurant sur le certificat d'immatriculation (motorisation, âge du véhicule...).

Pouvoir de réchauffement global : exprime, en milliers de tonnes équivalent CO₂, l'effet cumulé des substances émises dans l'air qui contribuent à l'accroissement de l'effet de serre. Il est calculé sur la base du pouvoir de réchauffement de chaque gaz à l'horizon de 100 ans comparé à celui du CO₂. Les gaz à effet de serre direct sont pris en compte : le dioxyde de carbone CO₂, le méthane CH₄, le protoxyde d'azote N₂O, les hydrofluorocarbures HFC, les per fluorocarbures PFC et l'hexafluorure de soufre SF₆.

Énergies renouvelables : Les énergies renouvelables sont des énergies dérivées de processus naturels en perpétuel renouvellement. Les énergies renouvelables purement électriques comprennent l'hydraulique, l'éolien, l'énergie marémotrice, le solaire photovoltaïque.

Consommation d'énergie finale : consommation des utilisateurs finals des différents secteurs de l'économie. Cette consommation ne comprend pas les quantités consommées pour produire ou transformer l'énergie.

Artificialisation des sols pour l'habitat : elle se définit communément comme la transformation d'un sol naturel, agricole ou forestier, par des opérations d'aménagement pouvant entraîner une imperméabilisation partielle ou totale, afin de les affecter notamment à des fonctions urbaines ou de transport (habitat, activités, commerces, infrastructures, équipements publics...).

Accessibilité potentielle localisée au médecin généraliste : nombre de consultations/visites accessibles par habitant standardisé. Médecin généraliste exerçant à titre libéral. Ne sont pas comptabilisés les médecins hospitaliers ni les médecins salariés exerçant en établissement. Les professionnels remplaçants ne sont pas pris en compte.

Espérance de vie à la naissance : durée de vie moyenne d'une génération fictive soumise aux conditions de mortalité par âge de l'année considérée

Agriculture biologique : les superficies totales en agriculture biologique comprennent les surfaces « certifiées bio » qui rassemblent les parcelles dont la période de conversion est terminée et dont la production peut être commercialisée avec la mention « agriculture biologique » et les superficies en conversion (la durée de conversion variant de 2 ans pour les cultures annuelles à 3 ans pour les cultures pérennes).

Valorisation matière ou organique des déchets : comprend le recyclage et le réemploi (valorisation matière), le compostage, la méthanisation et l'épandage (valorisation organique).

Conformité de l'eau : ces indicateurs évaluent le respect des limites réglementaires de qualité de l'eau distribuée à l'utilisateur concernant les paramètres bactériologiques (présence de bactéries pathogènes dans l'eau) d'une part, ou, aux paramètres physico-chimiques tels que pesticides, nitrates, chrome, bromate, d'autre part. Ils se réfèrent aux mesures de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et, sous certaines conditions, à celles de l'exploitant.

Présence de nitrates dans les eaux souterraines : c'est un indice de pollution d'origine agricole (engrais), urbaine (dysfonctionnement des réseaux d'assainissement) ou industrielle. En Europe, la directive Nitrates vise à réduire cette pollution. Dans de nombreux pays, les eaux destinées à la consommation humaine doivent respecter des valeurs limites (par exemple 50 mg/l en France et en Europe) pour être qualifiées de potables.

Taux de conformité des dispositifs d'assainissement : somme du nombre d'installations neuves ou à réhabiliter contrôlées conformes à la réglementation et du nombre d'installations existantes qui ne présentent pas de danger pour la santé des personnes ou de risque avéré de pollution de l'environnement, rapportée au nombre total d'installations contrôlées.

Tous les indicateurs disponibles en ligne au niveau national, régional, départemental, intercommunal et communal

ODDetT Statistiques-locales Insee.fr Dido



ODD1 - Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde : des indicateurs sur les revenus, la pauvreté, le surendettement, le logement social...



ODD2 - Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable : des indicateurs sur les exploitations en agriculture biologique, les quantités d'azote épandues, les usages agricoles du sol, les quantités de substance achetées selon leur toxicité...



ODD3 - Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être à tous les âges : des indicateurs sur la santé (prévalence du tabagisme et de l'alcoolisme, séropositivité...), l'accès aux soins et l'exposition aux risques (technologique, qualité de l'eau...).



ODD4 - Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie : des indicateurs sur les jeunes (difficulté de lecture, absence de diplôme).



ODD5 - Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles : des indicateurs sur les écarts hommes-femmes de salaires et d'emploi, ainsi que sur la participation des femmes à la gouvernance.



ODD6 - Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau : des indicateurs sur la conformité de l'eau distribuée et des dispositifs d'assainissement, la qualité des eaux, qu'elles soient de surface, souterraine ou de baignade ...



ODD7 - Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable : des indicateurs sur la consommation d'énergie, la production d'électricité renouvelable, les infrastructures de recharge de véhicules électriques...



ODD8 - Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous : des indicateurs sur l'emploi, le chômage, l'économie sociale et solidaire, les accidents du travail...



ODD9 - Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation : des indicateurs sur le transport de marchandises, les déplacements domicile-travail, la recherche et développement, les dépenses pour les protections de l'environnement, les risques industriels...



ODD10 - Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein : des indicateurs sur le chômage, l'emploi et les inégalités de revenus.



ODD11 - Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables : des indicateurs sur le logement, l'accès aux équipements, les risques naturels...



ODD12 - Établir des modes de consommation et de production durables : des indicateurs sur le traitement des déchets, les structures pour le réemploi, les émissions de polluants..



ODD13 - Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions : des indicateurs sur les émissions de CO2, les températures, le pouvoir de réchauffement global....



ODD14 - Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable : des indicateurs sur les zones sensibles ou vulnérables à l'eutrophisation, l'évolution des récifs coralliens d'outre-mer.



ODD15 - Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres : des indicateurs sur l'artificialisation et la nature d'occupation des sols, les surfaces protégées...



ODD16 - Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable : un indicateur sur la participation aux élections présidentielles.



ODD17 - Partenariats pour la réalisation des objectifs : cet objectif concerne avant tout les moyens mis en œuvre pour un partenariat mondial.

Département des Landes
Hôtel du Département
23 rue Victor-Hugo
40025 Mont-de-Marsan Cedex
Tél. : 05 58 05 40 40

landes.fr

Les Landes, le Département 

